

REDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

M. Roosevelt est un homme heureux.

L'éviction des juifs en Allemagne.

Les déclarations du ministre Goebbels.

Les Américains avaient mis beaucoup de temps à s'apercevoir, durant la précédente législature, qu'ils n'étaient dotés que d'un mauvais président. Ils finirent par souffrir beaucoup d'avoir, dans leur temple national de la Maison-Blanche, ce dieu aveugle et sourd, qui, par ironie, s'appelait Hoover, alors qu'il restait hermétiquement fermé.

Le mécontentement qu'ils ont fini par concevoir à l'égard de leur chef s'est changé en une grande joie de posséder M. Roosevelt, un homme qui parle et agit.

Le nouveau président tire un merveilleux profit du contraste qu'il constitue avec son prédécesseur.

En six semaines, M. Roosevelt a plus fait que M. Hoover en quatre ans. Tout lui réussit auprès de ses compatriotes. Il a arrêté la déconfiture des banques par des mesures financières propices; il prévoit les moyens qui sortiront l'agriculture américaine de sa déchéance; il fait annoncer par son ministre des affaires étrangères que l'Amérique trouvera son salut économique en se relâchant de son rigoureux protectionnisme; il a trouvé une solution élégante pour abolir la prohibition farouche de l'alcool et il a enfin donné à boire à ceux qui ont soif.

Après avoir ainsi comblé de joie et d'espoir ses compatriotes, le voici qui se lève avec une apparence de sauveur pour les nations de l'Europe, qui se rendent à son invitation et lui envoient leurs sages pour deviser avec lui des malheurs présents et des bonheurs futurs. Roosevelt est un nom doux, gracieux et plein de promesses. Fasse le ciel qu'il justifie la confiance que le monde met en lui!

**

Le régime hitlérien poursuit avec vigueur l'élimination de l'influence juive dans tous les domaines de la vie sociale: les juifs sont évincés de la direction des affaires économiques, du barreau, des hôpitaux, des théâtres et des salles de concerts. On ne fait point de différence entre un juif de religion mosaïque ou sans religion (il y en a beaucoup de cette seconde catégorie) et un juif converti et qui a reçu le baptême chrétien. Bien plus, on exclut impitoyablement de l'armée ou des fonctions publiques quiconque a dans son ascendance un parent, homme ou femme, de race juive. Il n'est fait grâce qu'aux juifs qui ont payé la dette du sang à la patrie pendant la guerre et aux enfants d'un père juif mort sur le front.

Le chef du comité de boycottage antisémite, le député Streicher, a annoncé qu'une loi prochaine interdira aux Allemands de contracter mariage avec des juives et aux Allemandes d'épouser des juifs. Les défenses ecclésiastiques déjà existantes à ce sujet, tant dans l'Eglise protestante que dans l'Eglise catholique, seraient donc corroborées par la loi civile. Mais les motifs sont tout différents: la loi ecclésiastique ne défend pas l'union en raison de la différence de race, mais à cause de la disparité de culte. Si la partie juive se résout à devenir chrétienne, l'empêchement disparaît. La loi civile prononcerait son veto pour incompatibilité de race. Cela est inadmissible au point de vue chrétien.

En Prusse, où le nombre des juifs est le plus grand, des ordonnances que les dépêches ont relatées réduisent à une proportion infime l'effectif des avocats, des notaires et des médecins de race israélite. Les juges et procureurs généraux juifs ont été mis en congé. Les juges, en Allemagne, ne peuvent

être destitués que pour motif de forfaiture; mais il y a la ressource de les relever de leurs fonctions par la voie du congé.

Quant aux médecins juifs, ils étaient en nombre prodigieux dans les hôpitaux et infirmeries de Berlin, et il y en avait une quantité d'appointés comme médecins scolaires et médecins de caisses d'assurance. La domination socialiste avait fait de Berlin et de la Prusse l'Eldorado des intellectuels israélites. Le nouveau régime n'a laissé que 30 médecins juifs dans les services municipaux de Berlin, où il y en avait 116.

Même épuration dans les théâtres, les écoles d'art, les salles de concerts. A Berlin, les juifs régnaient en maîtres dans ces divers domaines. Quelques-uns, assurément, devaient leur situation à leur talent; mais beaucoup n'avaient obtenu la leur que par les procédés arrivistes, au détriment d'artistes chrétiens évincés par intrigue et systématiquement tenus sous le boisseau.

Des noms illustres dans la chronique théâtrale et musicale ont ainsi disparu tout à coup de l'affiche.

Il est clair que cet émondage a de cruelles conséquences pour ceux qui sont atteints par le couteau du terrible jardinier hitlérien. Un de ces proscrits, le directeur de musique Furwängler, s'est enhardi à se plaindre au ministre Goebbels, ce qui a provoqué une intéressante réponse du ministre.

M. Furwängler avait dit que les mesures prises contre les artistes juifs ne lui semblaient pas indispensables pour le relèvement de la dignité nationale, « auquel nous applaudissons tous joyeusement ». Parmi les artistes, continua-t-il, il ne devrait pas être fait d'autre différence que celle-ci: leur art est-il de bonne ou de mauvaise qualité? « Si donc la guerre actuellement faite au nom juif ne visait que ces artistes déracinés et d'esprit destructeur qui cherchent le succès en flattant les mauvais instincts ou en cultivant une virtuosité sans âme, on pourrait l'approuver. Encore n'y aurait-il pas que des juifs à condamner. Mais, en frappant de vrais artistes, comme on le faisait, on accomplissait une œuvre nuisible pour l'art. »

Le ministre Goebbels a répondu que la bonne ou mauvaise qualité technique d'une œuvre artistique n'était pas la seule chose à considérer. L'art n'est pas son but à lui-même. L'art doit servir au bien du peuple. La théorie de l'art pour l'art n'a plus cours désormais en Allemagne. On veut que les artistes se tiennent en communion de sentiment avec l'âme populaire et qu'ils l'élèvent vers ce qui est bien et beau. Les artistes juifs ne seront pas empêchés de se produire, si ce qu'ils ont à dire ne va pas à l'encontre de l'intérêt social. S'il y a eu quelques manifestations d'ostracisme excessives, elles pèsent peu en comparaison de l'évincement systématique qu'on a pratiqué pendant quinze ans à l'égard d'un grand nombre d'artistes allemands qui avaient le tort de n'être pas juifs.

C'est toujours là, en effet, qu'il faut en venir pour s'expliquer ce qui se passe en Allemagne. Les juifs ont manqué de prudence. Ils ont exploité à outrance la faveur des conjonctures politiques. Ils ont tout envahi. Une profonde irritation s'est amassée dans l'âme populaire, à la vue de cet accaparement. La réaction est déchainée. Elle serait encore plus dévastatrice si les gouvernants n'employaient pas tout leur pouvoir à l'endiguer.

Le drame d'il y a dix-neuf siècles

La mort du Christ reste, avec sa résurrection, l'événement le plus grand, puisqu'il a changé le cours de la religion et de la civilisation, et il reste aussi le plus actuel puisque l'humanité ne peut suivre sa destinée véritable qu'en participant aux grâces de la Rédemption, qui sont pour chaque âme l'instrument du salut éternel.

La passion de Jésus-Christ, qui rassemble toutes les souffrances qu'il a endurées pour nous racheter de nos fautes, ne s'explique humainement que par le dessein de Dieu de nous témoigner son immense amour et de nous enseigner que c'est dans la voie de l'épreuve que nous trouverons le chemin du ciel.

On sait qu'un simple acte de la volonté divine aurait suffi pour opérer notre rédemption. L'intensité des tourments du Christ est donc la mesure de l'affection de Dieu pour chacun de nous et l'espérance certaine que nous pouvons avoir d'obtenir notre pardon à condition de nous repentir.

Cette doctrine rappelée, les phases douloureuses qui commencent au jardin des oliviers pour se terminer par le dernier soupir du Calvaire doivent être méditées dans la composition du cœur et avec des sentiments de reconnaissance pour tant de preuves de miséricorde et d'amour.

Après avoir institué la divine Eucharistie dans la salle du cénacle, Jésus sortit avec onze de ses disciples et se rendit à l'autre extrémité de Jérusalem, vers l'orient, sur la route de Béthanie, et il entra dans la grotte de Gethsémani pour faire à son Père une suprême prière et lui offrir son prochain sacrifice. Il revit l'énormité des péchés du monde; il eut d'avance le spectacle de son peuple le trahissant; il vit repasser devant son esprit la basse envie des scribes, des docteurs de la loi, des pharisiens, qui ne lui pardonnaient pas ses prodiges et qui voulaient conjurer la menace de n'être plus les premiers de la nation. De l'autre côté du torrent du Cédron, étagée sur les collines, avec son temple qui profilait dans la nuit ses sombres murailles, Jérusalem dormait dans ce calme sinistre qui précède parfois l'explosion du fanatisme et de la cruauté; au nord-ouest de la ville, sur le Golgotha, sous un ciel noir et dans une atmosphère alourdie, Jésus aperçut l'endroit où serait dressée la croix sur laquelle il expirerait.

Dans cette épouvante du supplice, la mort fut déjà si proche qu'elle s'annonça par une sueur de sang. Cependant, Jésus prononça sa parole de résignation à la volonté divine et il redevint très calme, très doux et très patient pour accueillir Judas, qui s'était engagé à le livrer.

On conduisit Jésus par la partie méridionale de la ville à la demeure de l'ancien grand-prêtre Anne, où il subit un premier interrogatoire, pendant que le sanhédrin s'assemblait dans la maison voisine, chez Caïphe, le grand-prêtre en exercice. Ce second interrogatoire, dans une partie de la nuit du jeudi au vendredi, on sait ce qu'il fut. A dix-neuf siècles de distance, le cœur se soulève de mépris et de dégoût devant ce président Caïphe et les juges du sanhédrin, l'assemblée qui était à la fois un parlement, une cour de justice et un tribunal ecclésiastique. Jésus n'était pas devant des juges; il était devant des bourreaux. Il n'éleva pas la question finale qui devait servir à le condamner: « Es-tu le Christ, Fils de Dieu? — Vous l'avez dit; je le suis. »

Jésus, prétendirent ses juges, usurpait le nom de Fils de Dieu, qui ne convenait qu'au Messie. C'était, selon eux, un blasphème, et, comme tel, ce crime devait être puni de mort. Leur orgueilleuse obstination leur avait fait décider d'avance qu'il n'était pas le Messie. Jésus-Christ avait donné, par tous

ses miracles et par sa pure doctrine, des preuves suffisantes de sa divinité; leur aveuglement coupable a consisté à écarter ces preuves éclatantes et à condamner l'Innocent.

Mais le gouverneur de la Judée avait le droit de permettre ou de refuser qu'on procédât à l'exécution.

Pilate était averti par ses espions de ce qui se passait; il savait qu'on devait lui conduire Jésus. Le divin prisonnier arriva au prétoire de Pilate au lever du jour. Pendant trois heures, il s'y trouva livré aux basses insultes d'une foule soudoyée.

Le gouverneur de la Judée représentait la grandeur et la majesté de l'empire romain. Il avait, sans doute, laissé le Christ en proie aux injures, pour mieux faire éclater ensuite l'impartialité de Rome, indifférente aux querelles intestines des peuples sujets. Inaccessible aux viles passions de l'envie et de la haine, il va prononcer en toute indépendance et en parfait détachement l'innocence de Jésus.

Jusqu'ici, Jésus a été trahi par ceux qui devaient être la pitié, la douceur et le pardon: il a été trahi par les prêtres. Il a été trahi par ceux qui devaient personnifier l'honneur, par ces anciens du peuple, par ces descendants des plus nobles familles d'Israël. Il a été trahi par ceux qui représentaient la justice, par ces membres du sanhédrin qui formèrent contre lui un complot d'iniquité.

Mais Pilate est là, dans sa sérénité souveraine, pour corriger les effets des défaillances et des égarements. Il voulait sérieusement sauver Jésus, à condition cependant de ne pas mécontenter les juifs. Il leur fait savoir qu'il le trouve innocent. Il tâche de le faire juger par Hérode, tétrarque de Galilée, qui était arrivé dans son palais de Jérusalem pour les fêtes de Pâques. Ce stratagème de juridiction n'ayant pas réussi, il fait flageller Jésus, espérant que les juifs, émus de compassion, ne demanderaient pas un autre châtement.

Devant la secrète intention de Pilate, les scribes et les pharisiens lui présentent insidieusement cet argument décisif: « Si tu le renvoies non condamné, tu n'es pas l'ami de César, car celui qui se fait roi se met en révolte contre César. » Pilate entrevit l'éventualité de sa disgrâce. La crainte de l'empereur Tibère le détermina à sa lâcheté. Il dit au licteur: « Prépare une croix ». Les crucifiements étaient nombreux à Jérusalem; il y avait toujours des croix à disposition. Cela se passait à 11 heures du matin. Ce que fut cette marche au Calvaire, qui dura une demi-heure, chacun le sait. De midi à 3 heures, le Christ, élevé en croix, souffrit de façon indicible; le supplice de la croix n'atteignant aucun organe essentiel, c'est la mort par la souffrance seule.

Voilà ce que Jésus-Christ a choisi pour nous faire mesurer l'étendue de nos fautes et la puissance de son amour.

Cette immolation sanglante opérée il y a dix-neuf siècles continue de déverser sur nous ses fruits de salut. Quel malheur si nous n'en profitons pas! Pour que nous en soyons les bénéficiaires, Dieu n'exige que la foi en Lui, le repentir inclus dans la charité parfaite, l'espérance en ses divines promesses.

Nous vivifierons, ces jours-ci, ces sentiments au tribunal de la pénitence; nous les fortifierons par l'Eucharistie. Mais cette rénovation de nos âmes ne doit pas être le bonheur d'un jour. Le Christ ressuscité ne meurt plus; le chrétien ressuscité à la vie de la grâce doit se maintenir en état de sanctification pour ne pas risquer de perdre à jamais les mérites de la passion du Sauveur.

La mission de M. Herriot aux Etats-Unis

Paris, 12 avril.

M. Herriot s'embarquera lundi, à bord de l'*Ille-de-France*, pour New-York et les Etats-Unis, chargé, par le gouvernement français de répondre à l'invitation du président Roosevelt. Le départ du navire sera ainsi avancé de deux jours, — car il n'aurait dû quitter le Havre que le 19, — pour permettre à M. Herriot de passer un peu plus de temps à Washington, en compagnie de M. Macdonald, qui quitte l'Angleterre dès le 19 avril.

Comme *La Liberté* l'a noté, en annonçant cet événement qui, une fois de plus, modifie soudain les perspectives internationales, la mission confiée à M. Herriot est strictement limitée. Il n'aura pas le pouvoir de conclure des accords fermes sur des questions déterminées. Il devra se borner à s'informer et à informer lui-même ses interlocuteurs, en vue de préparer les négociations définitives, qui auront lieu ultérieurement. Le premier-ministre anglais, fera, dit-on, de même. Quant aux autres conversations, avec des représentants d'autres pays, elles auront, elles aussi, un caractère analogue. Il ne s'agit donc que d'une série de consultations qui doivent servir de préliminaires à la conférence économique mondiale, en vue d'en assurer le succès, qui peut être d'une importance décisive pour l'avenir de l'Europe et du monde.

Plusieurs journaux français ont déjà fait remarquer que cette méthode, si elle offre de réels avantages, n'en présente pas moins des inconvénients. Une entente préalable entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France peut faciliter singulièrement l'œuvre de la conférence, comme elle peut aussi la gêner, si elle vient à heurter de front les intérêts d'autres puissances. Voilà pourquoi celles-ci, et en particulier les pays européens producteurs de blé, sachant que la question de la production du blé serait l'une des premières débattues, ont demandé à être, elles aussi, entendues. Ce ne sera pas l'un des côtés les plus faciles de la tâche de M. Herriot que d'éviter de froisser des nations avec lesquelles la France a partie liée dans sa politique européenne.

Mais ce n'est là qu'un point, car le tout est de savoir comment M. Roosevelt et ses conseillers vont comprendre et présenter à leurs invités le problème d'ensemble des échanges économiques. On sait que M. Hull, le secrétaire d'Etat de la nouvelle administration démocratique, a fait déjà sur ce point des déclarations à la presse. Il a dit considérer désormais comme nécessaire l'abandon de ce protectionnisme à outrance, dont les Etats-Unis ont donné l'exemple, car il est impossible à un pays quelconque de s'appliquer à vendre sans acheter. Mais comment compte-t-il aménager le changement de système sur le principe duquel tout le monde est d'accord, mais dont personne ne peut ni ne veut se départir sans recevoir pour lui-même des assurances que tous les intérêts en cause seront respectés.

Il faudra donc à M. Herriot beaucoup de prudence et de sagacité, pour ne pas se laisser entraîner par sa sensibilité ou par son imagination. A cet égard, les journaux français, même favorables au choix qui a été fait de lui pour cette mission difficile, ne peuvent s'empêcher d'exprimer quelques réserves. C'est que les précédents voyages des hommes politiques français aux Etats-Unis ont montré que des précautions s'imposent, même en de simples conversations, quand il s'agit de traiter avec un gouvernement dont l'état d'esprit est si différent du nôtre, des problèmes aussi complexes. Certes, la France est satisfaite de l'appel qui lui a été adressé par le président Roosevelt, mais cette satisfaction ne s'accompagne pas d'un bruyant enthousiasme ; on a compris dans le pays tout entier que son invitation était de celles qui ne se refusent pas et que c'eût été une grosse faute politique que de le décourager au moment où il faisait preuve de bonne volonté.

Mais, il y a la question des dettes et l'attitude prise par M. Herriot lors de l'échéance du 15 décembre. On les a évoquées ces jours-ci dans la presse française, mais avec calme et sans passion. Un journal, toutefois — et c'est *l'Ere nouvelle* —, a émis l'opinion que la Chambre, avant le départ de M. Herriot, revint sur son vote et se déclarât prête à verser la somme qui lui était demandée il y a quatre mois. Un tel geste ne paraît pas nécessaire. Le paiement peut rester encore différé, estime-t-on à Paris, sans inconvénient, au moins pour le moment, puisque, aux Etats-Unis, autour de cette affaire, les esprits paraissent plus apaisés et qu'on semble s'y être rendu compte de la portée exacte du vote du 15 décembre qui n'implique nullement, de la part de la France, un refus de payer, mais une simple déclaration d'ajournement, en vue d'un règlement ultérieur et amiable de la question.

Les événements, en effet, ont marché en Europe comme aux Etats-Unis depuis quelques mois. Chacun sent aujourd'hui que la question des dettes ne saurait être envisagée indépendamment des autres et que la solution en est désormais subordonnée à celles qu'on donnera aux problèmes, plus vastes, qui vont être posés

à la conférence économique mondiale, dont les entretiens de Washington vont former la préface.

Reste l'atmosphère politique dans laquelle ils vont se dérouler. Il est certain que M. Roosevelt est, à juste titre, préoccupé tout autant de ce qui se passe en Allemagne que de tout l'ensemble du malaise européen. Il sait la conférence du désarmement pratiquement arrêtée dans son œuvre, qui n'est toujours qu'ébauchée ; il sait les dangers de l'attitude prise par le Japon en Extrême-Orient. Il ne doit pas ignorer, en ce qui regarde la France et son attachement sincère à la paix et sa bonne volonté de collaboration internationale, dont l'accueil qu'elle vient de faire aux propositions anglo-italiennes, malgré les réserves qu'elles appellent, doit être considéré comme une preuve de plus.

Son initiative autorise donc des espoirs ; elle le montre décidé à se concerter avec les gouvernements européens. C'est là le fait nouveau, qui donne toute sa portée au voyage de M. Herriot. E. B.

Le budget de l'armée à la Chambre française

Paris, 14 avril.

Au cours de la discussion du budget de la défense nationale, à la Chambre, M. Daladier a fait les déclarations suivantes :

« Si je suis résolu à lutter pour des économies dans ce que j'appelle le train de vie de l'armée, si je vous ai demandé des réformes qui ont paru téméraires et qui consistaient à réduire le nombre des officiers et des effectifs, par contre, je suis déterminé, je l'affirme une fois de plus, à ne rien faire pour diminuer ce que je considère comme la partie indispensable de la défense nationale, c'est-à-dire la construction d'un matériel neuf qui doit être mis en harmonie avec ce que l'on fait dans les autres pays.

« Je dis que le gouvernement est attentif à ses devoirs qui ne sont nullement contradictoires : d'une part, assurer par ses propres moyens la défense nationale, d'autre part consacrer nos forces à l'organisation de la paix européenne.

« Des hommes qui viennent de l'étranger me voir dans mon cabinet me décrivent les violences, les horreurs dont ils ont été les témoins. Ils me font des confidences et sont unanimes à dire : la France est la dernière tranchée de la liberté.

« Une tranchée, c'est quelque chose qui doit avoir les moyens de se défendre non pas seulement par des paroles vaines et inutiles.

« Nous vous demandons de voter d'un mouvement unanime ces crédits. Nous avons donné l'exemple de notre volonté de poursuivre avec patience, même avec ténacité, cette organisation de la paix européenne fondée sur le respect des droits de toutes les nations. »

La Chambre a voté un crédit de 160 millions pour l'exécution d'une tranche du programme naval.

La Chambre a voté les crédits pour l'installations de casernes destinées aux gardes républicains mobiles de la région de l'est.

L'article 36 (crédits pour les fabriques de poudre) a été adopté par 517 voix contre 31.

Le groupe socialiste de la Chambre a délibéré sur l'attitude qu'il prendrait dans le scrutin sur l'ensemble du budget.

Le groupe s'est prononcé de la façon suivante : pour l'ensemble du budget, 48 voix ; pour l'abstention, 18 ; contre l'ensemble du budget, 6.

Le procès des ingénieurs anglais à Moscou

Moscou, 13 avril.

Dans l'audience de mercredi, Goussef a déclaré qu'il avait élaboré, conjointement avec M. Macdonald et M. Sokolof, un plan de sabotage de l'usine de Zlatoust. Ce plan a été communiqué à Thornton. Ce dernier a eu également connaissance du plan pour l'alimentation de l'usine de Zlatoust en énergie électrique en cas de guerre.

Après le départ de M. Macdonald à la centrale de Zouevo, Goussef a continué à entretenir des relations par correspondance avec lui, l'informant notamment de la production hebdomadaire des munitions.

Macdonald a reconnu que Goussef lui avait donné certaines indications à son arrivée à la centrale de Zlatoust, mais il a nié toutes les autres affirmations de Goussef.

La seconde journée du procès des ingénieurs anglais a commencé par l'interrogatoire d'un chef adjoint d'une usine électrique, nommé Sokolof. Ce dernier a déclaré qu'il fournissait à M. Macdonald, ingénieur anglais, des renseignements de caractère militaire et qu'il détériorait les machines. Macdonald a dit qu'il communiquait les documents reçus à Thornton.

La Cour a ensuite procédé à l'interrogatoire de Thornton.

Tchang Kai Chek contre les communistes

Changhaï, 13 avril.

Selon l'agence officielle Kuomin, le maréchal Tchang Kai Chek a décidé qu'il convenait de réduire les forces communistes du Kiangsi, avant de s'occuper des envahisseurs japonais.

L'Espagne officielle célèbre aujourd'hui le second anniversaire de la proclamation de la République

Madrid, 10 avril.

La proclamation de la République, le 14 avril 1931, éveilla à l'étranger des craintes très légitimes. Mais les nombreux journaux qui déplorèrent sans réserves le changement de régime semblaient ignorer que l'ancien ordre rendait impossible la solution de certains problèmes vitaux et urgents, et constituait, en plusieurs régions, un obstacle à l'amélioration de la condition des paysans et des ouvriers, très négligés jusqu'alors. On peut être conservateur et reconnaître la nécessité où se trouvait l'Espagne de procéder au plus tôt à des réformes. Certes, le changement était plein de redoutables incertitudes. Mais les sombres appréhensions ne se vérifièrent qu'en faible partie et le bonheur du nouveau régime, au cours de la première année de son existence, fut inespéré. Depuis lors, l'enthousiasme a diminué.

La première année avait été marquée par le vote de la constitution, par la réforme radicale de l'armée, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La seconde restera associée au vote du statut catalan et de la loi agraire.

Le vote du statut catalan (*Liberté* du 28 mars 1932) a mis fin à une lutte dangereuse entre Barcelone et Madrid. Après plus de deux siècles de gouvernement central, la Catalogne a retrouvé une large autonomie : c'est un événement capital.

Le vote de la loi agraire constitue un autre très grand succès pour le nouveau régime. On pourrait presque dire qu'il a une valeur de symbole et qu'il marque le début d'une ère nouvelle. Certes, la réalisation de cette réforme demandera de longues années. De plus, les intérêts en jeu, l'impatience des paysans et leur ignorance, les obstacles d'ordre technique constituent autant de difficultés. Mais on doit faire un grand reproche à cette loi : elle ne crée pas de propriétaires ; elle voue les exploitants à être, à perpétuité, les fermiers de l'Etat, qui se substitue aux grands propriétaires expropriés.

La politique hydraulique du gouvernement est le complément logique de la loi agraire. Dans ce pays, où plus de la moitié du sol reste en friche par suite des mauvaises conditions hydrographiques, des travaux d'irrigation de grande envergure étaient indispensables, et M. Prieto, ministre des travaux publics, l'a parfaitement compris.

La déplorable loi sur les congrégations est sur le point d'être votée : M. F. de los Rios active la construction de nouvelles écoles, transforme les universités et procède au remplacement progressif de l'enseignement religieux par l'enseignement laïque, tandis que M. Azaña poursuit la réorganisation de l'armée.

La situation financière est favorable, surtout si nous la comparons à celle des autres pays. Le gouvernement a su ajuster les dépenses aux recettes. A la fuite des capitaux, après la chute de la monarchie, a succédé un mouvement inverse, en 1932, et la peseta a fait preuve d'une belle tenue.

Dans le domaine international, l'Espagne adopte une attitude nouvelle. Depuis le début du XVI^{ème} siècle, elle s'était de plus en plus repliée sur elle-même. Plus qu'un facteur neutre en politique internationale, elle fut, dans les dernières décades, un facteur inexistant. Le réveil national devait avoir pour conséquence le désir pour le pays d'affirmer sa personnalité. Sans doute, l'Espagne n'entend se lier à aucun système particulier. Mais elle veut tenir un rôle honorable dans le concert des nations, participer aux grands courants internationaux. La part active qu'elle prend aux travaux de Genève est là pour le prouver.

Au cours de cette seconde année, le régime eut à faire face à deux graves insurrections, dont il sortit consolidé. La première, qui éclata le 10 août, était un mouvement militaire, dirigé, selon ses chefs, contre le gouvernement Azaña et non contre le régime, et dont les monarchistes entendaient profiter. Cette sédition, où sombra une personnalité très en vue, le général Sanjurjo, dura deux heures, à Madrid, et vingt-quatre heures à Séville : c'est dire que le gouvernement la brisa presque aussitôt qu'elle se fut déclarée. Cette date marque un succès décisif pour la République, qui eut l'appui des masses et du parlement, et put faire l'épreuve du loyalisme de l'armée. La seconde, qui éclata le 8 janvier, à Barcelone, et s'étendit, les jours suivants, à plusieurs grands centres, fut l'un de ces mouvements extrémistes qui reviennent périodiquement depuis deux ans et qui, sans jamais mettre le régime en péril, se chiffrent toujours par de nombreux morts et d'importants dégâts. Les forces de police réussirent à réduire les insurgés sans l'aide de l'armée. (*Liberté* du 24 janvier 1933).

Si l'on rapproche ces deux soulèvements, une constatation s'impose : M. Azaña a pris prétexte du premier pour garrotter l'extrême droite — arrestations et déportations arbitraires, suspension de nombreux journaux, fermeture des clubs traditionnalistes, expropriation sans compensation des grands d'Espagne impliqués dans le complot, etc., — alors qu'il semblait montrer une certaine

répugnance à réduire définitivement à l'impuissance les organisations extrémistes, qui restent menaçantes. Il y a là autre chose que le désir de ménager des éléments destructeurs, mais incapables de renverser le régime ni de gouverner. Avant de faire œuvre constructive, le premier soin de M. Azaña fut de transformer l'armée, pour écarter les risques d'un pronunciamiento. S'il traite les monarchistes avec une telle rigueur, c'est sans doute qu'il voit, pour le moment, un péril plus décisif pour la République dans l'extrême droite que dans l'extrême gauche : le retour au pouvoir des éléments monarchistes risquerait, en effet, d'ébranler l'œuvre du nouveau régime, en remettant tout en question. La majorité des Cortès s'est ralliée au cri de M. Azaña : *Estamos en pie de guerra, Señores*, pour suspendre la Constitution en votant la loi de défense de la République, qui donne au gouvernement des pouvoirs quasi-dictatoriaux : ce n'est que lorsque le nouveau régime sera définitivement consolidé que la constitution sera intégralement appliquée. Quoi qu'il en soit, les mesures arbitraires du gouvernement, qui ont frappé surtout ses adversaires de droite, lui ont suscité de vives oppositions. M. Azaña s'est fait le champion d'une république de gauche. Sa longue collaboration avec les socialistes a fini par inquiéter l'opinion. La pétition que lui a présentée, en janvier dernier, la Confédération des employeurs témoigne des graves difficultés que leur créent les tendances sociales du gouvernement.

L'attitude anticléricale du gouvernement prête à d'autres critiques, particulièrement justifiées dans ce pays, en grande majorité catholique.

Il y a une autre ombre au tableau : non seulement les grèves ont continué à sévir un peu partout, mais les vols, agressions à main armée, assassinats se sont multipliés avec une rapidité inquiétante, surtout à Barcelone. Il y a là un péril auquel il faut à tout prix mettre fin.

M. Azaña et ses alliés socialistes ont gouverné sans jamais regarder vers la droite. Le moment est arrivé pour lui de s'arrêter sur cette pente. C'est là, sans aucun doute, l'impression qui se dégagerait d'un scrutin populaire. Les élections municipales du 23 avril, n'étant plus que partielles, perdent beaucoup de leur intérêt. Ce sont les élections générales qui nous donneront le « climat » politique du moment et modifieront vraisemblablement l'orientation de la République.

R. de G. V.

Les affaires d'Allemagne

Tragédies

Munich, 13 avril.

Quatre communistes internés dans le camp de concentration de Dachau ont tenté de s'enfuir. La police fit feu. Trois communistes ont été tués et un grièvement blessé.

Dusseldorf, 14 avril.

Le conseiller communal Dr Odenkirchen, qui avait été arrêté, a été trouvé pendu, hier matin, dans sa cellule.

Contre les juifs

Berlin, 14 avril.

Le cabinet prépare un projet réglant l'admission d'étudiants juifs aux universités. Aux termes de cette loi, les étudiants juifs ne seront admis que dans la proportion fixée par les autorités.

En accusation

Berlin, 14 avril.

Une instruction a été ouverte contre l'ex-ministre d'Etat Klepper, contre le Dr Schmidt, ex-président du comité de la Banque domaniale, contre le Yougoslave Bernfeld et contre d'autres personnes accusées de malversations. Klepper et Schmidt sont à l'étranger.

Berlin, 14 avril.

Les industriels Kahn, Limberg et Beckmann, qui viennent d'être arrêtés, sont inculpés d'escroquerie.

Destitutions

Berlin, 14 avril.

En application de la loi sur les fonctionnaires, les professeurs Bonn, de l'Ecole de commerce supérieure de Berlin, Cohn, de Breslau, Dehn, de Halle, Heller, de Francfort-sur-le-Main, Kantorowicz, à Bonn, Kantoriwietz, à Kiel, Lederer, à Berlin, Mannheim, Schinzheimer et Tillich, à Francfort, ont été mis en congé.

Affaire de détournements en Allemagne

Paderborn, 13 avril.

La police a procédé à l'arrestation à Paderborn d'un personnage qui fut durant de nombreuses années le secrétaire privé de M. Gereke, récemment appréhendé à la suite de détournements s'élevant à plusieurs millions.

La persécution en Yougoslavie

Rome, 13 avril.

Mgr Korochets, chef du parti catholique populiste slovène, à qui les autorités avaient assigné comme résidence la station balnéaire de Vranja, a été transféré aujourd'hui à Touzla, en Bosnie. La persécution continue en Yougoslavie.

Le travail de la mère hors du foyer

Aujourd'hui, trop souvent, la mère passe la plus grande partie de sa journée au travail loin de son foyer familial, soit comme ouvrière de fabrique, soit comme employée de bureau ou de magasin.

Cette absence de la mère présente, au point de vue social, bien des inconvénients, voire parfois de véritables dangers. Aussi, dans bien des milieux, en différents pays, mais surtout dans les milieux catholiques-sociaux, et, en particulier, dans les syndicats chrétiens, on s'en préoccupe et l'on s'efforce de combattre ce mal.

A ce propos, je voudrais signaler quelques-unes des intéressantes constatations faites par Mme Céline Lhotte, au cours d'une récente enquête, menée par elle auprès des intéressés, tout spécialement dans le monde des travailleurs.

Il est une question qui se pose tout naturellement : pourquoi, aujourd'hui, la mère de famille travaille-t-elle si fréquemment hors de son foyer, qu'elle quitte le matin de bonne heure pour n'y rentrer guère qu'au moment du souper ?

Il nous paraît difficilement contestable que bien des mères sont tenues à ce très regrettable exode parce que, souvent, le salaire du père est insuffisant pour faire vivre toute la famille ou bien, parfois, parce que, le père étant mort, c'est sa veuve qui doit subvenir à toutes les dépenses des siens — sans parler du cas où l'inconduite du mari absorbe une partie de la somme nécessaire à l'entretien du ménage.

Dans ces différentes circonstances, trop fréquentes malheureusement, on comprend que la mère soit obligée d'accepter de l'ouvrage, même hors de chez elle, et, devant ces douloureuses circonstances, la critique perd ses droits.

Mais, en dehors de ces divers cas, il arrive maintes fois qu'un mari, surtout un jeune mari, pousse sa femme aux dépenses de coquetterie et d'amusement. Comme, fréquemment, ce qu'il gagne est insuffisant pour payer ces dépenses, il l'incite, directement ou indirectement, à chercher dans un emploi hors du foyer les ressources indispensables.

Au cours de son enquête, Mme Céline Lhotte met en lumière cette responsabilité des maris qu'elle considère comme très fréquente. Si parfois une jeune femme sérieuse, écrit-elle, « se voue en toute conscience à l'entretien de son foyer, elle laissera très vite son mari que le « pot-au-feu » rend ironique, qui aime mieux le restaurant que le tête-à-tête et rêve élégances et plaisirs fratelés... Les humbles bas, reprisés par économie, de sa compagne, ne tarderont pas à l'humilier et les comparaisons seront vite dangereuses. Alors le dilemme se posera : à rester chez elle, avec les seuls appointements du mari, l'épouse risque son bonheur conjugal ; elle sera celle qu'on abandonne dans la maison de plus en plus désertée, la gardienne stérile d'un idéal non partagé. Ne vaut-il pas mieux essayer de chercher au dehors l'appoint suffisant au luxe des bas de soie, des dancings et des cinémas, ce luxe dont l'homme ne peut plus, seul, assumer la charge, mais qu'il exige pour la femme, quitte à le lui reprocher lorsqu'il en subit le contre-coup financier ? » Et voilà pourquoi bien des jeunes femmes sont entraînées à chercher une occupation hors de leur foyer.

A ce propos, Mme Céline Lhotte rapporte la remarque suivante, formulée récemment dans son entourage par un jeune papa de trente ans, employé modeste, s'adressant à sa femme : « Ton amie, oui évidemment, elle est bien gentille ; ce n'est pas elle qui te donnera jamais de mauvais conseils... mais tu as vu ?... Quelle horreur !... elle avait des bas de laine... Tu devrais bien lui conseiller de s'habiller un peu mieux. »

Assurément, on ne saurait contester que les hommes ont une grande part de responsabilité dans l'exode de la mère hors du foyer familial. Mais là — pas plus qu'en autre chose — il ne faut rien exagérer, sans quoi on tombe dans l'erreur.

Et d'ailleurs, il nous semble soit dit en toute franchise, que, en pareille matière, les hommes ne sont pas les seuls coupables.

Bien des mères ont eu précédemment, lorsqu'elles étaient jeunes filles, un emploi dans un bureau, un magasin ou un atelier ; elles ont pris ainsi certaines habitudes d'indépendance, s'assurant elles-mêmes les ressources dont elles avaient besoin et elles ont fort apprécié cette liberté relative.

Mariées, elles n'ont pu renoncer à cette indépendance que leur procurait un gain personnel dans un emploi hors de chez elles. C'est ce qu'a reconnu une ouvrière qui a déclaré à Mme Lhotte : « ...En dépit des multiples occupations du foyer, la femme s'ennuie parfois chez elle, et, pour beaucoup, le travail au dehors n'est pas une contrainte, mais une évocation. »

Ainsi donc, on peut dire que bien des causes expliquent l'existence et le développement de ce danger social qu'est l'absence régulière et quotidienne de la mère au foyer familial.

LA SEMAINE SAINTE



La procession du Saint-Sang, à Bruges, en Belgique

Mais comment combattre ce danger ?

Le vrai moyen est évidemment de développer dans tous les milieux le sens chrétien de la famille et de donner à chaque membre de la famille la conscience du rôle qui lui est dévolu.

A la propagande des idées, il est toutefois nécessaire d'ajouter l'action des moyens pratiques. Aussi serait-il à souhaiter que, dans la mesure du possible, les allocations familiales versées en certaines industries par les « Caisse de compensation » fussent plus fortes lorsque la femme du bénéficiaire reste à son foyer et que, dans ce cas, ces allocations fussent données à la mère. Nous sommes convaincu que, si elle se généralisait, cette mesure, pratiquée déjà par de nombreux industriels en France et en Belgique, pourrait avoir de très heureux effets.

MAX TURMANN,
professeur à l'Université.

La revision des traités à la Chambre anglaise

Londres, 14 avril.

Un débat a été ouvert au Parlement sur la politique extérieure du gouvernement. Le major Attlee, au nom de l'opposition, a critiqué le pacte des quatre, avec lequel « on reviendrait à des méthodes diplomatiques appartenant au siècle passé ». Le parti travailliste est favorable à la revision des traités, mais dans le cadre de la Société des nations, avec l'assentiment des petites puissances intéressées, sans un directoire des puissances les plus fortes.

M. Macdonald a répondu au major Attlee : « Nous n'envisageons nullement une revision des traités autrement qu'en vue de la paix, autrement que dans le cadre de la Société des nations. Il s'agit d'une revision dans laquelle les petites puissances auraient exactement le même droit de collaborer que les grandes nations. »

« La question européenne aura une large place dans les entretiens de Washington. On ne saurait voir avec indifférence certaines influences redoutables qui agissent dans l'Europe d'aujourd'hui. Il ne faut pas leur permettre de ruiner nos progrès vers le désarmement. »

Sir Austen Chamberlain a pris la parole. Il a approuvé sans réserve les critiques adressées par le major Attlee au pacte des quatre.

« Je crois, dit-il, que l'action des gouvernements dans la situation actuelle de l'Europe et de l'opinion menace la paix plus directement qu'elle ne l'a jamais été depuis la grande guerre. Je ne saurais cacher au gouvernement que l'état d'incertitude qui prévaut aujourd'hui est largement dû à ce qui a été proposé ou convenu à Rome et à ce qui s'est passé depuis. Les événements d'Allemagne rendent le moment présent bien inopportun pour un entretien sur la revision des traités. Quel est le nouvel esprit de l'Allemagne ? Une exaspération de l'ancien prussianisme, avec une sauvagerie accrue. »

« Est-ce avec ce gouvernement-là que vous avez l'intention de discuter la revision des traités ? »

« Je suis convaincu que notre pays ne saurait soutenir un seul instant le principe d'une abdication devant Hitler et devant la force. »

« J'espère que le gouvernement fera comprendre à l'Allemagne que, si elle veut discuter avec nous de la revision des traités de paix, elle devra venir à nous avec des mains propres. »

Le discours de Chamberlain a provoqué une ovation de tout le parlement.

Le major Nathan, M. Churchill et plusieurs autres ont appuyé les déclarations de M. Chamberlain.

Sir John Simon, ministre des affaires étrangères, s'est attaché à atténuer la part qu'avait prise le gouvernement à l'élaboration du projet italien. Il a montré que le directoire des quatre puissances avait pour seul objet d'apaiser les rivalités européennes. L'expression « pacte des quatre » n'a jamais été prononcée par une bouche britannique. Aucun engagement n'a été pris avec le Duce.

Ceci précisé, sir John Simon a montré que le principe d'une collaboration des quatre puissances n'est contraire ni à la Société des nations ni aux intérêts des petites puissances. L'objet des conversations a été simplement de savoir s'il n'était pas plus sage de canaliser l'action pour la revision des traités et, dans l'affirmative, de trouver une procédure convenable, ce qui n'était pas violer le pacte, puisqu'il s'agissait, au contraire, de le compléter pour permettre le fonctionnement de l'article 19.

Sir John Simon a assuré que la politique britannique visait à la coopération de tous, mais que ce serait une solide garantie de paix si on pouvait déjà assurer celle des quatre puissances, Grande-Bretagne, France, Italie et Allemagne.

Manifestation antiallemande en Pologne

Posen, 13 avril.

La Société des marches occidentales a organisé, mercredi soir, une grande manifestation antiallemande, à laquelle près de 6000 personnes ont pris part.

Une résolution a été votée, invitant le gouvernement à entreprendre des démarches sur le terrain international afin que les Polonais puissent jouir en Allemagne d'un régime de paix et de liberté.

La résolution demande, en outre, que tous les journaux allemands soient interdits et que tous les rédacteurs et éditeurs de journaux allemands coupables de diffamation à l'égard de la Pologne soient traduits devant les tribunaux.

Un cortège s'est formé à l'issue de la manifestation. Devant la maison Raiffeisen, quelques enseignes ont été démolies. La police a procédé à plusieurs arrestations.

Le boycottage de tous les journaux allemands a commencé.

Petite Gazette

Vente de timbres par l'administration des postes

Comme chaque année, l'administration des postes suisses mettra en vente, pendant le mois de mai 1933, les timbres-poste oblitérés, recueillis dans le courant d'une année. Les timbres proviennent des formulaires postaux mis à la maculature, tels que recouvrements, cartes de mise en compte, feuilles de distribution, etc. La vente aura lieu au profit de la Société de secours du personnel de l'administration générale de la Confédération.

Ces timbres sont en assez grande quantité. Il y a, notamment, des timbres *Pro Juventute* et des timbres de valeur élevée.

Les timbres ont été répartis uniformément en sept paniers, d'un poids brut de 45 kg. chacun (contenu 35 kg. environ). Ces sept paniers seront cédés au plus offrant, contre paiement comptant et moyennant prise en charge de la marchandise à Berne. Des offres partielles, pour un panier seulement, seront toutefois prises en considération, si elles dépassent, ensemble, la plus haute offre pour le lot entier. Les timbres ne sont pas triés par espèces et par valeurs ; chacun des paniers renferme des timbres-poste de toutes les valeurs. Seuls les timbres *Pro Juventute*, qui sont vendus à part, ont, autant que possible, été séparés des autres.

Les timbres peuvent être examinés à la section des timbres-poste dans le bâtiment de la monnaie fédérale, Bernastrasse, 28, Kirchenfeld, Berne. Terme pour la soumission : 15 mai 1933.

Prince et musicien

Dans un petit village de Roumanie, un pauvre accordéoniste était considéré comme un génie musical. Encouragé par les marques de sympathie dont il était entouré chez lui, il entreprit un voyage à pied de ville en ville.

Son but était de se rendre à Bucarest où, pensait-il, il devait trouver renommée et fortune. Arrivé dans la capitale roumaine, l'accordéoniste donna sérénades sur sérénades sans pour cela provoquer l'enthousiasme lucratif qu'il espérait.

Déçu, il s'approcha du Palais royal et, sous les fenêtres des appartements du jeune prince Michel, fit entendre quelques-uns des airs qu'il jouait de préférence. Le prince, intéressé par le jeu du musicien, le fit entrer au palais et lui demanda ce qui comblerait ses désirs. Le musicien répondit : « Mon rêve serait d'avoir un piano. » Et le prince, de déclarer : « Ton rêve sera réalisé. »

Le prince Michel fit une quête parmi les hauts dignitaires du palais, y ajouta la moitié de son « traitement mensuel », et étant ainsi en possession de 12.000 leis, emmena avec lui le musicien ; ils s'en furent dans un magasin où l'accordéoniste jeta son dévolu sur un piano magnifique.

La vitesse d'un ascenseur

Y a-t-il un record de la vitesse en ascenseur ? Oui, il y en a un. C'est l'Amérique, bien entendu, qui le revendique. Elle appuie sa réclamation sur le fait qu'elle possède un immeuble à New-York, haut de 42 étages et muni d'un ascenseur qui monte à la vitesse de 300 mètres à la minute. Cet ascenseur met donc cinquante secondes pour atteindre le quarante-deuxième étage du gratte-ciel où il est en service.

Quoique le voyage soit de bien courte durée, il y a dans cet ascenseur des sièges, une table chargée de journaux, du papier à lettres et un phonographe. Le gardien de cet ascenseur, interviewé, a déclaré qu'il faisait au moins quatre cents ascensions par jour.

Une cathédrale à 4000 mètres

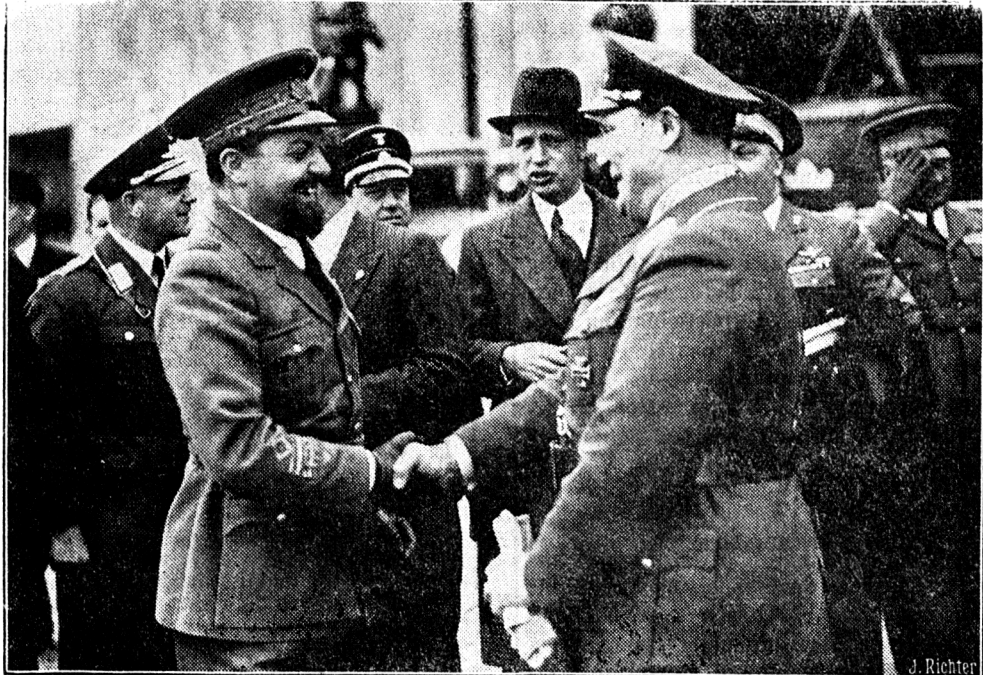
La cathédrale située à la plus haute altitude du monde c'est la cathédrale de La Paz, en Bolivie, qui, commencée en 1835, vient d'être achevée. Elle est située à 4000 mètres d'altitude. Le maître-autel s'élève à 14 mètres plus haut que le portail principal et ses fondations s'enfoncent jusqu'à 30 mètres de profondeur.

Cette église a 4042 mètres carrés de superficie et peut contenir 12.000 personnes.

La communication aérienne Varsovie-Jérusalem

Le ministère polonais des communications projette de créer une ligne de communication aérienne Varsovie-Jérusalem en prolongeant la ligne déjà existante Varsovie-Salonique. Cette nouvelle ligne serait, croit-on, d'un bon rendement financier, étant donnée l'ampleur du trafic postal et de messagerie entre les juifs de Palestine et leurs nombreux coreligionnaires de Pologne.

LES MINISTRES ALLEMANDS A ROME



M. Goring, ministre de l'aviation allemande, salué par le général Balbo, ministre de l'aviation italienne.

FIN DE SESSION

Conseil national

Séance du 13 avril

Le Conseil national entend une interpellation de M. Scherer (Bâle), radical, demandant au Conseil fédéral quelle attitude il compte prendre à l'égard du port d'uniformes de partis politiques.

M. Häberlin, chef de la justice, répond. On a essayé de divers côtés d'introduire chez nous des uniformes politiques étrangers. Le Conseil fédéral a interdit chemises noires et chemises rouges. Peut-être serons-nous obligés d'interdire les chemises brunes.

Les étrangers qui portent ces uniformes se sont d'ailleurs conduits correctement chez nous. Ceux qui se conduisent le moins bien, ce sont les Suisses.

La croix blanche sur champ rouge doit nous suffire.

On ne peut aller jusqu'à interdire tout uniforme non militaire. Il faudrait interdire toutes les fanfares costumées et les éclaireurs !

La question se pose différemment pour les uniformes politiques. Le Conseil fédéral examine la question.

M. Scherer se déclare satisfait.

On reprend la nouvelle réglementation sur l'aide aux chômeurs. Le Conseil des Etats maintient la proposition selon laquelle les subsides peuvent être payés en nature.

M. Sandoz (Berne), radical, propose d'adhérer à cette décision.

M. Hœppli (Thurgovie), socialiste, propose de biffer l'article.

M. Zingg (Thurgovie), paysan, propose l'adhésion, ainsi que M. Schulthess, qui fait remarquer qu'on ne payera le total des allocations en nature que dans certains cas et dans l'intérêt des familles, ce qui se fait d'ailleurs déjà.

Le Conseil adhère aux Etats par 81 voix contre 43. Il vote l'arrêté fédéral sur l'aide aux chômeurs par 106 voix.

A 9 h. 35, le président déclare la session close.

Conseil des Etats

Séance du 13 avril

Le Conseil adopte par 34 voix l'arrêté relatif à la prolongation de l'aide aux producteurs de lait et par 33 voix celui qui proroge l'aide aux vieillards indigents.

Il adopte encore, par 22 voix contre 6, un rapport supplémentaire sur la lutte contre le chômage. Cette décision implique l'approbation d'un crédit de 800,000 fr. pour l'assurance contre les risques d'exportation dans un pays d'outre-mer.

Le Conseil approuve le projet sur la protection de l'agriculture par des mesures juridiques, celui relatif à l'aide aux entreprises privées de transport, l'arrêté sur la Banque d'escompte et sur la Caisse de prêts, et enfin, l'aide aux chômeurs.

A 9 h. 45, la séance est levée et la session close.

APPEL

Donnez du travail aux brodeurs à la machine à main

Le chômage de nos brodeurs ne fait qu'augmenter. L'étranger ferme de plus en plus ses frontières et notre exportation est grièvement atteinte, grâce à une puissance d'achat diminuée, à des difficultés de payement et d'importation, et en maints endroits grâce aussi à une production étrangère meilleur marché.

Il faut aider aux brodeurs ; les allocations de chômage n'empêchent ni le découragement causé par l'inactivité, ni le malaise. C'est le travail et le gain par le travail qu'il faut rendre aux brodeurs.

Il y a dans notre pays des femmes et des jeunes filles qui s'intéressent aux belles broderies : c'est à elles que nous nous adressons, sachant que l'industrie de la broderie a déjà gagné à sa cause nombre de femmes influentes qui jusqu'ici s'étaient tenues à l'écart.

Au moment où la mode des étoffes brodées semble avoir retrouvé la faveur du public, nous sommes à même de présenter des modèles d'un goût sûr, parfaitement exécutés avec des matières suisses.

Afin de donner à notre effort le maximum d'intensité, nous cherchons à atteindre les particuliers au près et au loin. Notre action sera passagère, donc le commerce de détail n'aura pas à en souffrir. Ce commerce d'ailleurs montrait en général quelque réserve à ces articles de fantaisie moins demandés pendant une certaine période ; il s'y refusait aussi à cause des risques qu'entraîne l'emmagasinage de cette marchandise. — Si l'intérêt suscité par notre effort devenait assez considérable, le commerce de détail en profiterait. — Nous comptons envoyer des voyageurs, pour visiter les particuliers et leur faire des offres. Tous nos voyageurs porteront une carte de légitimation. Nous espérons pouvoir compter sur l'appui des associations féminines. Si notre effort allait au-devant d'un bénéfice, notre association l'affecterait à ses œuvres sociales.

Nous avons l'honneur de voir notre action soutenue par l'Union suisse du travail à domicile et par les associations féminines soussignées.

Nous espérons que notre effort rencontrera un appui efficace dans un cercle étendu et que nous pourrions compter sur votre aide dont nous vous remercions d'avance.

Association centrale suisse des brodeurs à la machine à main.

Les associations soussignées recommandent cet appel :

Alliance nationale des sociétés féminines suisses.
Ligue suisse des femmes catholiques.
Société d'utilité publique des femmes suisses.
Union suisse du travail à domicile.

Comment le vendredi saint devint une fête chômée protestante

On sait que le vendredi saint est un jour de fête chômée dans la Suisse protestante et que, de ce fait, il l'est devenu pour l'administration fédérale.

Le *Berner Tagblatt* nous renseigne sur l'origine de cet usage. Il n'est pas très ancien.

Le promoteur en fut le conseiller national Titus Tobler, un savant zuricois qui avait fait des voyages d'études en Palestine et qui, en 1857, dans une session des Chambres fédérales, proposa à la députation zuricoise du Conseil des Etats l'idée de faire du vendredi saint une fête chômée pour les cantons protestants.

Le gouvernement de Zurich renvoya cette proposition au synode, lequel convoqua une conférence des Eglises protestantes de la Suisse, où treize cantons envoyèrent des délégués. Cette conférence se tint les 27 et 28 avril 1858, à Zurich ; elle fit sienne l'idée du D^r Tobler et recommanda l'adoption par les cantons protestants. Ceux-ci l'accueillirent favorablement. Le premier vendredi saint férié fut celui de 1861.

Le canton de Berne fêta alors encore l'Annonciation : il abolit cette fête en faveur du vendredi saint.

L'imposition du tabac

On nous prie d'insérer :

Les fabricants de cigarettes se sont réunis, le 11 avril, à Berne, pour examiner la situation nouvelle qui résulte du rejet par la commission des douanes du Conseil national du dernier projet d'imposition du tabac.

A cette occasion, les fabricants présents ont condamné les attaques injustes publiées dans la presse et tendant à faire croire que la maison Burrus, à Boncourt, bénéficie d'un taux de faveur pour le dédouanement de ses tabacs.

S'il est exact que le tabac foncé jouit d'un taux inférieur à celui du tabac blond, il n'en est pas moins vrai que n'importe quel fabricant a toujours eu le droit de dédouaner les mêmes tabacs que la maison Burrus, au même taux.

Le GAZ ET LA POLITIQUE

La Municipalité socialiste de Bienne est très fière de son nouveau gazomètre, qui a 46 mètres de hauteur. Elle l'a fait peindre en rouge pour manifester ses sentiments révolutionnaires.

Nouvelles financières

La Suisse, société d'assurance

Les assurances conclues par la société en 1932, en Suisse, ont été au nombre de 6772 pour un montant total de 22,490,021 fr. dans la branche « vie » et de 338,610 fr. 70 de primes annuelles dans la branche « accident ».

Au 31 décembre 1932, les capitaux assurés sur la vie auprès de la société s'élevaient à 312,052,331 fr. avec 920,975 fr. de rentes viagères et les primes annuelles en cours des assurances contre les accidents et la responsabilité civile à 2,294,007 fr. 90, ce portefeuille d'assurances étant exclusivement composé de contrats conclus en Suisse, en monnaie suisse.

Pour garantir ses obligations envers ses assurés, la société a constitué le fonds de sûreté prévu par la loi fédérale du 25 juin 1930 sur la garantie des obligations assumées par les sociétés suisses d'assurances sur la vie.

Le bilan au 31 décembre 1932 présente un actif de 137,509,625 fr., en augmentation de 9,245,209 sur l'année précédente.

Le bénéfice net de l'exercice écoulé, après une attribution de 2,100,000 fr. au fonds de répartition des assurances avec participation aux bénéfices et de 20,000 fr. à des œuvres de bienfaisance et d'intérêt public, s'élève à 415,902 francs pour la branche « vie » et à 265,111 fr. dans la branche « accident », soit ensemble 681,014 fr. 25.

Dividende : 103 fr. 10.

L'Agence télégraphique

L'assemblée générale de la Société par actions de l'Agence télégraphique suisse a siégé à Berne et a approuvé le rapport annuel et les comptes de 1932. L'assemblée a adopté la proposition du conseil d'administration d'un dividende de 4 % net.

NOS MAISONS D'ÉDUCATION

L'Institut de Wurmsbach

L'Institut pour jeunes filles du couvent de Wurmsbach (Saint-Gall) est bien connu en Suisse romande. Les examens du semestre d'hiver ont eu lieu le 30 mars. Ils ont montré l'excellente formation des élèves et le dévouement des maîtresses, soit dans la section secondaire, soit dans la section commerciale. Ses cours spéciaux de langue allemande ont été justement appréciés par les jeunes filles de langue française.

Les cours de l'école de commerce, qui sont couronnés par le diplôme, se sont terminés le 6 avril.

Une jeune Fribourgeoise, M^{lle} Madeleine Gremion, fille de M. Gremion, caissier de la Société d'électricité de Bulle, a obtenu le diplôme pour la langue allemande et la littérature, avec la meilleure note. Elle a reçu les félicitations du jury d'examen.

NÉCROLOGIE

Le comte Carpegna

Le comte Gustave Carpegna, un des derniers survivants de l'armée pontificale dans laquelle il servit en qualité d'officier de dragons, est mort à Rome. Il était né en 1849.

ARCHÉOLOGIE

Découverte archéologique

Près de Machitchi, en Bosnie, trois paysans ont trouvé, mercredi, une amphore romaine contenant 7 kilogrammes d'or et d'argent en monnaie antique. Les fouilles ont mis au jour les ruines d'une ancienne villa et de nombreux objets d'un grand intérêt archéologique ont été transportés au musée de Bania-Louka.

TRIBUNAUX

Deux jeunes bandits

Hier jeudi, ont comparu devant le tribunal correctionnel du district de Lausanne Jean-Pierre Grivel, âgé de dix-neuf ans, et Albert Flahaut, dix-huit ans, ce dernier Français, évadés tous deux d'un patronage correctionnel français. Ils étaient entrés en Suisse et, le 30 août, dans la nuit, avaient pénétré par effraction, armés chacun d'un maillet de bois et d'un couteau de boucher, dans l'appartement des époux Albert Falk, coiffeurs à Prilly, chez qui Grivel avait travaillé. Grivel s'attaqua au mari, tandis que son complice s'en prenait à la femme qu'il blessa grièvement.

Tandis que leurs victimes simulaient la mort, les deux bandits descendirent au salon de coiffure, dérobèrent des marchandises et de l'argent et finalement prirent la fuite. Ils furent arrêtés à la gare de Renens.

Le tribunal a condamné les deux prévenus chacun à 10 ans d'emprisonnement, 20 années de privation des droits civiques et à la moitié des frais.

Un officier anglais condamné

L'affaire du lieutenant Baillie-Stewart accusé d'intelligences avec une puissance étrangère, et qui a causé en Grande-Bretagne une émotion considérable, s'est terminée hier jeudi. Un communiqué officiel publié par le ministère de la guerre annonce que la Cour martiale a reconnu l'accusé non coupable sur les trois chefs d'accusation tendant à prouver que le délit était vraiment intentionnel, et coupable sur les sept autres qui disent que le lieutenant Baillie-Stewart a communiqué à un agent étranger résidant à Berlin des documents relatifs au matériel défensif de l'armée anglaise et l'a condamné à être cassé de son grade et à cinq ans de travaux forcés. Le roi a approuvé le verdict de la Cour.

FEMMES, ENFANTS



À certaines époques de la vie réclament impérieusement de puissants stimulants.

Le VIN DE VIAL

est alors indispensable à l'enfant dont il facilite la croissance grâce au Lacto-Phosphate de Chaux ; à la jeune mère à qui il fournit par ses Substances extractives de la viande une alimentation parfaite permettant le développement harmonieux de son enfant.

C'est un puissant tonique qui fortifie, soutient et développe en distribuant partout où on l'emploie

FORCE, VIGUEUR, SANTÉ
Dans toutes les Pharmacies de Suisse

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Mort tragique d'un pilote français

M. Pierre Cot, ministre de l'Air, s'était rendu hier après midi jeudi à l'aérodrome de Villarcoubay, près de Paris, afin d'inspecter les services et se faire présenter divers appareils.

L'aviateur Baptiste, chef pilote, effectuait des acrobaties sur un avion de tourisme lorsque, pour une cause encore inconnue, une aile de son appareil se détacha alors que son avion se trouvait à environ 150 mètres de hauteur, et l'appareil alla s'écraser sur le sol.

L'infortuné Baptiste fut tué sur le coup. Baptiste, né en novembre 1909, fut pendant un certain temps adjudant de l'aviateur Paillard avant de devenir lui-même chef pilote.

Collision de trains

A Montpellier, hier jeudi, un train de voyageurs venant de Cette a tamponné un autre train de voyageurs qui était à l'arrêt. Deux wagons ont été renversés ; 14 voyageurs ont été blessés dont 4 grièvement.

Après la catastrophe de l'« Atlantique »

La nouvelle enquête ordonnée par le juge d'instruction de Bordeaux va commencer à bord de l'*Atlantique*. Vingt cabines vont être fouillées minutieusement. Les cendres et les débris seront examinés après avoir mis de côté tout objet paraissant suspect. Ce travail, qui occupera une équipe nombreuse, durera un mois.

SUISSE

Après l'incendie de l'« Atlantique »

La police zuricoise est occupée à éclaircir le cas d'un passager du *City of Liverpool*, l'avion qui est tombé près de Dixmude, en Belgique, un nommé Voss, qui doit s'être jeté volontairement dans le vide et qui a probablement été la cause de la catastrophe.

L'enquête a établi que Voss fut maintes fois à Zurich, qu'il était en difficultés financières et qu'il fit passer en contrebande de Berlin en Angleterre des stupéfiants.

Au mois de juillet de 1931, Voss entra en rapports commerciaux avec un fabricant de dents et de prothèses dentaires, domicilié à Zurich. En 1932, il commanda à ce fabricant pour 22,000 fr. de prothèses, qui furent envoyées à Cologne, à une adresse indiquée. Comme Voss ne se trouvait pas à Cologne, il fit savoir qu'on devait expédier la marchandise à Londres. Le fils du fabricant se rendit en Angleterre pour faire encaisser la facture, mais le nommé Voss n'y était pas connu. Il fut enfin découvert dans une clinique où il avait été admis à la suite d'une tentative de suicide.

Voss avoua au fabricant sa grave situation financière et son intention, à la prochaine occasion, de se jeter dans le vide lorsqu'il se trouverait à bord d'un avion.

Échos de partout

Les diplomates et les langues

On se demande, à Londres et à New-York, quels sont les progrès que le représentant de la France à la conférence de Washington a faits dans la langue de Shakespeare. M. Herriot, en effet, avait manifesté, tout dernièrement, l'intention d'apprendre l'anglais. Mais, pour l'instant, il se sert, paraît-il, de l'allemand avec plus de facilité.

Par contre, si M. Macdonald ne parle guère le français, sir John Simon, le ministre des affaires étrangères britannique, parle cette langue aussi couramment que sir Austen et M. Neville Chamberlain. Le chancelier Hitler n'a pas, lui, le don des langues. Mais M. von Papen est peut-être le polyglotte le plus accompli de la diplomatie. Il parle le français et l'anglais avec beaucoup d'aisance.

Mot de la fin

Un Anglais séjournant en France écrivait récemment qu'on lui envoyait de chez lui un complet de flanelle et six chemises.

Le colis fut expédié, mais revint une semaine plus tard à Londres avec cette mention : « Retourné, le contingent à admettre en France étant épuisé. »

Pour la langue française

Un glossaire romand proscrit le verbe *défatiguer*. Mais *défatiguer* est bien français : « Après une course, un bain défatigue... Je me défatigue en changeant d'occupation. »

Helio
Confitures
Lombouig
Votre marque de confiance

Economie publique

La route en béton

On a toujours considéré l'état des routes comme un témoignage du degré de civilisation d'un pays. Les chaussées romaines, surtout, démontrent combien ceux qui les ont construites avaient des solutions grandioses et durables. Aujourd'hui, la France et l'Italie ont créé des réseaux routiers qui leur font honneur.

Le demi-siècle qui a précédé la guerre a détourné l'attention de la route au profit du chemin de fer qui était devenu le plus important moyen de transport.

Au cours de la dernière décennie, la circulation automobile a pris un essor si rapide que la route, négligée depuis longtemps, a dû être remise en état par des moyens qui devaient assurer une route convenable à peu de frais. On a généralement procédé à des revêtements de bitume, procédé satisfaisant, mais qui ne donne qu'une solution passagère. Le bitume, peu après son épandage, forme déjà des vagues ; en été, il s'amollit ; en hiver, il résiste mal au gel et, après peu d'années, la couche doit être renouvelée. Il est d'ailleurs frappant que les Etats-Unis, producteurs de bitume, en aient presque complètement abandonné l'emploi sur la route. Ils ont été les premiers à construire leurs routes en béton armé dont l'emploi dans ce domaine semble avoir apporté la solution définitive.

Il y a une cinquantaine d'années, des ingénieurs français construisirent, près de Grenoble, une route en béton armé qui fut la première du continent. Elle est aujourd'hui, malgré le peu d'expérience qu'avaient ses constructeurs, en excellent état. Depuis cette époque, les essais ont été poursuivis un peu partout, pour trouver la solution certaine, conforme à la topographie et au climat de nos pays.

Depuis une dizaine d'années, ce mode de construction est complètement au point, grâce aux expériences faites et à la haute qualité atteinte par les ciments suisses. Nos routes en béton armé sont formées de dalles d'une longueur de 15 m. environ et qui couvrent la moitié de la largeur de la chaussée. Leur épaisseur est de 17 centimètres.

De nombreuses routes en béton ont été construites en Suisse au cours de ces dernières années, notamment dans les cantons de Thurgovie et d'Uri, deux cantons qui ont toujours été à l'avant-garde dans ce domaine. Les principaux avantages qui ont été constatés sont la légère rugosité qui procure une sécurité égale aux transports par autos et par chevaux, la visibilité de nuit, qui est incomparable, l'usure minime qui atteint un millimètre par année et l'absence de tout entretien. Une difficulté qu'il a fallu vaincre s'est présentée dans les villes dont les chaussées sont fréquemment fouillées. On a pratiqué, à cet effet, dans les dalles des ouvertures appelées volets aux endroits particulièrement exposés. Ailleurs, les fouilles sont pratiquées sous la route.

Le canton de Vaud a construit, l'an dernier, une chaussée en béton armé, pour corriger la grand'route près d'Assens. Cette construction effectuée sur un terrain très mauvais, à travers un pré, n'a pas travaillé ; elle a supporté parfaitement ce dernier hiver, qui a fait tant de mal à des chaussées de construction récente, sans dommage.

Le prix d'établissement de la route en béton est de 11 francs par mètre carré ; il peut paraître un peu supérieur à celui des revêtements de bitume ; il est cependant bon marché si l'on tient compte de la durée.

Une société a été constituée à Wildeggen pour développer ce genre de construction en Suisse ; c'est elle qui surveille l'exécution des travaux et donne des garanties qui sont vraiment exceptionnelles.

La route en béton peut être construite par n'importe quel entrepreneur ; il n'y a pas besoin d'une main-d'œuvre spécialisée. A l'époque où l'activité des chantiers de construction d'immeubles est en régression, une voie nouvelle est ouverte pour lutter contre le chômage.

Alors que, jusqu'ici, on sacrifiait trop au bon marché à tout prix, la dépression économique a contribué à rétablir une notion plus saine des valeurs. On n'hésite plus aujourd'hui à entreprendre des travaux dont le prix plus élevé est compensé par des avantages de durée et de sécurité.

Nouvelles de la dernière heure

Le budget français enfin voté

Paris, 14 avril.

(Havas.) — Après une séance de nuit qui ne s'est terminée qu'à 6 h. 20, ce matin, vendredi, la Chambre a voté l'ensemble du budget pour 1933 à la majorité de 514 voix contre 67.

La Chambre s'est ensuite ajournée au 16 mai. Les crédits pour l'exercice 1933 sont de 50,092,025,000 fr. Les recettes ont été portées à 45,914,900,000 francs.

Pour la première fois, depuis 1925, les socialistes ont voté le budget.

Autour de M. Herriot

Paris, 14 avril.

Le comité exécutif du parti radical et radical-socialiste communique la note suivante :

« Le bureau du parti radical et radical-socialiste se félicite de voir son président désigné pour remplir une haute mission auprès du chef éminent de la grande république américaine. Il lui adresse l'expression de sa parfaite confiance dans l'énergie avec laquelle il saura défendre à la fois les intérêts de notre pays et ceux de la paix générale. Il lui donne mandat de porter à la démocratie américaine le salut cordial de la démocratie française qui entend travailler en pleine solidarité avec le peuple des Etats-Unis à la restauration économique et à la stabilité politique du monde. »

Paris, 14 avril.

M. Edouard Herriot a été l'hôte d'honneur de l'Association de la presse anglo-américaine de Paris, à son déjeuner hebdomadaire.

M. David Scott, président de cette association, souhaite bon voyage à l'ancien président du conseil qui, dans une allocution fort applaudie, lui répondit.

« Vous me dites, déclara M. Herriot, que mon voyage sera salué avec amitié par tout le monde, sauf, bien entendu, par certaines feuilles qui souhaitent me voir noyé, assassiné ou atteint subitement d'une maladie opportune. J'en accepte l'augure.

« Si j'ai accepté d'aller aux Etats-Unis, c'est parce que j'ai cru pouvoir rendre service d'abord à mon pays, auquel je suis profondément dévoué, et aussi aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. C'est parce que je suis fidèle à l'idée de cette amitié en nos trois pays que je me rends là-bas en qualité d'informateur libre, ce qui me permettra de conserver toute leur liberté au gouvernement et au Parlement, ce qui sera d'ailleurs la meilleure façon de ne pas engager la miennne.

« Je serai heureux de revoir mon vieil ami Macdonald avec qui j'ai commis, en 1924, ce fameux crime de Chequers. Il croyait peut-être être débarrassé de moi, mais me revoilà à nouveau auprès de lui, partant, sinon sur le même bateau, tout au moins sur un autre qui sera à la poursuite du sien. Je crois que nous aurons plaisir à discuter ensemble. Je me réjouis de retourner aux Etats-Unis que je n'ai pas visités depuis dix ans. Je vais revoir votre peuple et saluer votre président. De tout cela, je suis très heureux, car j'ai toujours voulu voir au-delà des frontières, tout en essayant de faire comprendre dans mon pays les difficultés qui assaillent le peuple américain. Je loue la grande énergie et le bon sens de cet homme que vous avez trouvé : le président Roosevelt.

« Je ne sais pas encore exactement quelles seront les questions qui seront traitées en Amérique, mais j'apporterai avec moi tout mon bon sens, tout mon sens commun et mon grand amour de la paix.

« Je n'oublierai pas votre accueil de longtemps. Acceptez pour vos deux pays l'expression, renouvelée une fois de plus, des sentiments d'un homme qui croit qu'une étroite amitié entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis est essentielle à la prospérité du monde, à sa tranquillité et à la paix. »

Paris, 14 avril.

M. Herriot a conféré hier matin, jeudi, à 10 h. 30, avec M. Daladier, président du conseil.

Comment se dérouleront les entretiens à Washington

Paris, 14 avril.

On mande de Washington à l'agence Havas : La formule des « conversations séparées » adoptée par le gouvernement américain pour les entretiens qui auront lieu prochainement à Washington, comportera au moins une exception importante. En effet, M. Herriot arrivant ici avant le départ de M. Macdonald, M. Roosevelt aura immédiatement avec le représentant de la France un entretien privé analogue à ceux qu'il aura eus avec M. Macdonald, et il réunira ensuite les envoyés de la France et de la Grande-Bretagne en une conférence à trois, où seront examinés les problèmes politiques généraux. Cette intention correspond au désir du président de rechercher une coopération confiante des trois grandes puissances démocratiques.

Cette conférence à trois aura lieu dans une complète intimité. En effet, M. Roosevelt parle couramment le français. En 1913, il servit d'interprète entre le ministre des affaires étrangères du Brésil et le secrétaire d'Etat Elihu Root. Par conséquent, il n'aura besoin d'aucune aide extérieure pour s'entretenir avec M. Herriot.

Hindenburg, Hitler et von Papen

Berlin, 14 avril.

La nomination de M. Gœring à la présidence du Conseil des ministres prussiens a été l'occasion, entre ministres et président du Reich, d'un échange de lettres très intéressantes.

M. von Papen, vice-chancelier, qui était aussi commissaire du Reich en Prusse, s'est remis de sa charge entre les mains du président Hindenburg, par l'entremise du chancelier Hitler.

La lettre que le chancelier Hitler a adressée au président Hindenburg pour lui transmettre la démission de M. von Papen comprend deux parties :

La première affirme la parfaite entente de M. von Papen avec M. Gœring et elle peut passer pour un engagement de la part du chancelier de continuer sa collaboration avec M. von Papen, comme vice-chancelier ou à tout autre poste gouvernemental, peut-être les affaires étrangères.

La lettre par laquelle le maréchal Hindenburg a informé M. von Papen, à Rome, qu'il agréait sa démission, est pleine, malgré la forme officielle, d'une véritable affection.

Cette affection s'exprime surtout d'une façon militaire par la formule de « fidèle camaraderie » qui termine la lettre. Mais le message le plus significatif est celui du chancelier Hitler à M. Gœring, également à Rome.

Après lui avoir annoncé sa nomination, M. Hitler écrit :

« Je me sens heureux de pouvoir vous donner cette preuve de ma confiance et de ma gratitude pour les si grands services que vous avez rendus depuis dix ans à la cause du relèvement du peuple allemand, comme militant de notre mouvement, pour l'achèvement victorieux de la révolution nationale et que vous venez d'accomplir comme commissaire du Reich au ministère de l'intérieur prussien, enfin, mais non pas en dernier lieu, pour l'insigne fidélité avec laquelle vous avez lié votre sort au mien. »

Il semble exister entre Hitler et M. Gœring, et peut-être entre le président Hindenburg et M. von Papen, un véritable attachement, rare entre hommes politiques, dans tous les pays.

L'action illégale des communistes allemands

Moscou, 14 avril.

Un des membres dirigeants du « Komintern », Piatnitzky, explique dans la Pravda que, les communistes allemands, n'ayant plus la possibilité de convoquer des réunions d'ouvriers, continueront leur travail au mépris de la légalité.

Le centre d'activité de leur propagande sera dans les entreprises où l'agitation est plus facile. Ils chercheront à organiser des grèves dans les usines mûres, en dehors des syndicats surveillés par les hitlériens.

Les communistes pénétreront dans les organisations ouvrières en vue d'aboutir à une grande grève politique. La propagande parmi les chômeurs sera aussi intensifiée.

Dans l'éventualité d'un conflit la Chine favoriserait les Soviets

New-York, 14 avril.

Le New York Times reçoit de Changhaï les informations suivantes :

Les milieux chinois autorisés s'intéressent tout particulièrement à la situation tendue qui se développe actuellement entre l'Etat mandchou et la Russie soviétique à la suite des accusations qu'a portées le nouvel Etat contre la république des Soviets reprochant à celle-ci de détenir d'importants stocks de matériel appartenant aux chemins de fer de l'Est chinois.

Dans le cas où un véritable conflit se développerait entre le Japon et la Russie, la Chine s'attendrait à une pression beaucoup moins forte de la part des Nippons sur les confins du nord, et viendrait certainement en aide aux Soviets sans toutefois entrer officiellement en guerre, de peur de voir ses ports immédiatement bloqués. On fait également remarquer que, si Nippons et Russes entrent en conflit, plus de 1600 kilomètres de chemin de fer de l'Est chinois seront pratiquement inutilisables pour les mouvements de troupes japonaises ; en effet, les Soviets détiennent déjà en Sibérie plus de quatre mille wagons de marchandises, soixante-quinze locomotives, huit cents wagons de voyageurs appartenant à la ligne : faute de matériel, le trafic sera paralysé.

Bien que, d'autre part, on admette que de sérieux engagements continuent de se produire le long de la frontière du Jehol entre Chinois et Japonais, ceux-ci n'ont cependant nullement l'intention de s'emparer des régions de Pékin et Tien-Tsin. Enfin, on apprend de source nipponne que les forces chinoises qui se sont récemment ralliées à l'Etat mandchou ont décidé d'essayer de s'emparer de Pei-Paio, situé à vingt-cinq kilomètres au sud de Ching-Wan-Tao, où des combats se livrent actuellement.

C'est le parti communiste qui avait organisé la « marche de la faim » aux Etats-Unis

New-York, 14 avril.

Le National Bulletin (revue mensuelle) donne des détails précis sur le financement de la « marche de la faim » par le parti communiste. Les « marcheurs » recevaient au moins 20 dollars par semaine en plus de leurs dépenses ; l'un d'eux a été trouvé porteur d'un chèque de 500 dollars donné par l'état-major communiste.

Des cars transportaient les « marcheurs ». On estime que cette « marche » vers Washington a coûté aux communistes environ 100,000 dollars, qui auraient permis de nourrir pendant des mois un grand nombre de chômeurs.

La France a de l'argent pour Einstein

Paris, 14 avril.

On sait que M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique, a déposé et fait renvoyer à la commission des finances un projet tendant à la création au Collège de France d'une chaire de physique mathématique destinée à un savant étranger et que cette chaire serait attribuée au physicien Einstein.

Voici l'exposé des motifs du projet de loi : « Le 15 juillet 1840, une loi créait une chaire de langue et de littérature slaves au Collège de France pour permettre à la France de faire accueil à Adam Mickiewicz, poète illustre, que son patriotisme et ses malheurs désignaient à la section des Français. Ce choix, disait le Moniteur du 9 octobre 1840, répond parfaitement aux vues libérales des Chambres.

« La troisième République ne saurait se montrer moins libérale que la Monarchie de Juillet, et c'est pourquoi nous avons l'honneur de proposer, d'accord avec l'administrateur du Collège de France, la création dans cet établissement d'une chaire de physique mathématique, destinée, après délibérations de l'assemblée des professeurs, à un savant étranger qui trouvera dans la glorieuse maison, ouverte par François I^{er} pour servir de refuge à la liberté spirituelle, la sérénité nécessaire à ses travaux et tout à la fois l'accueil dû à son génie. »

Figaro fait suivre l'initiative de M. de Monzie des justes observations suivantes :

« Il n'est pas inopportun de rappeler, notamment, que, l'an dernier, à Genève, M. Einstein déclara se rallier entièrement au projet de désarmement préconisé par M. Litvinoff, et ajouta que le refus du service militaire et la fermeture des fabriques d'armes et de munitions devaient être envisagés, avec d'autres moyens exceptionnels, contre la guerre. »

M. Dollfuss et M. von Papen ont communiqué de la main du Pape

Cité du Vatican, 14 avril.

Le chancelier autrichien Dollfuss et M. von Papen avaient demandé de recevoir la communion des mains du Pape. Ils ont été admis à assister, hier jeudi, à la messe que le Pape célébra dans sa chapelle privée. Ils ont reçu la communion avec les dignitaires de la cour pontificale.

Cité du Vatican, 14 avril.

Pie XI a reçu, hier jeudi, en audience privée, dans sa bibliothèque, le chancelier Dollfuss. L'audience a duré plus d'une heure. Les détachements de la garde du Vatican ont rendu les honneurs militaires au chef du gouvernement de la république d'Autriche.

Chute d'un avion militaire polonais

Varsovie, 14 avril.

A Sexte, un avion militaire est tombé. Les deux pilotes sautèrent en parachute. L'un fut blessé grièvement, l'autre est indemne. L'avion n'a pas été retrouvé. On suppose qu'il est tombé dans la Vistule.

LE TEMPS

Aujourd'hui, vendredi saint, la dépression orageuse qui nous aura donné quelques pluies aura fui, et la situation, grâce à une assez forte hausse barométrique, sera déjà complètement rétablie. Le beau temps nous revient donc dès aujourd'hui. Il continuera demain samedi et il y a de très grandes chances que le dimanche de Pâques sera beau ; les vents de nord-est vont persister avec température d'abord un peu fraîche, mais tendant ensuite à se relever.

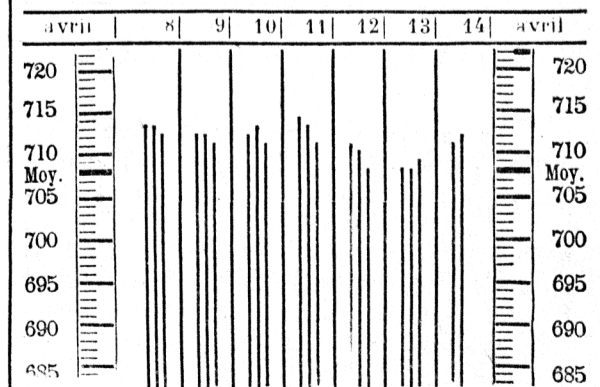
SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, cérémonie du vendredi saint à la cathédrale de Saint-Nicolas, à 8 h. Rendez-vous des chanteurs à 7 h. 50 à la tribune de l'orgue. Présence indispensable.

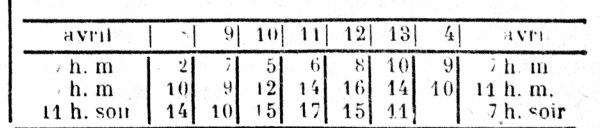
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

14 avril

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.



SOMMAIRES DES REVUES

Le Correspondant ; 10 avril. — Grandeur et décadence de Rome en Afrique : Stéphane Gsell. — Ce métier dur : Gouverneur... Edouard Herriot : Charles Ledré. — Images françaises. Poèmes : Pierre de Nolhac. — Responsabilités d'avant-guerre, II : colonel Cochlin. — L'attrait du Nord : ***. — Une pièce nègre à New-York : Odette Pascaud. — Quatorze constitutions en quatre-vingts ans (1789-1870) : de Lanzac de Laborie. — Pêché Roman : Léo Gaubert. — La poésie : Y. G. le Dantec. — Les livres. G. Lenôtre. A. Monglond. R. Dussaud. P. Des champs et H. Seyrig. A. M. de Poncheville. L. Réau. L. Batiffol. J. Maritain. A. Fliche. M. Bernard. — Chronique politique : Louis Joubert.

Pas de monopole de la radiophonie

M. F. L'Eplattenier, de Neuchâtel, mandataire du gouvernement neuchâtelois dans la question de l'introduction de l'industrie radioélectrique à La Chaux-de-Fonds, nous écrit, à propos de l'article du 8 avril, intitulé : *Un monopole de la radiophonie en Suisse*.

L'augmentation des droits de douane sur les appareils radioélectriques et le contingentement à l'importation des mêmes appareils ont été décidés par le Conseil fédéral à la demande des fabricants d'appareils répartis dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Berne et Soleure et le gouvernement neuchâtelois.

Tous les pays d'Europe ont depuis longtemps protégé leur industrie radioélectrique. La Suisse est le dernier pays qui s'en soit occupé. En Italie, les droits de douane correspondent au 100 % de la valeur des appareils, en France et en Angleterre, au 40 et 50 %. En Suisse, ce taux n'atteignait que 4 % avant l'augmentation et aujourd'hui il est de 14 %.

Les grossistes prétendent que, en raison de la situation nouvelle, des centaines d'employés vont être réduits au chômage. Les nouvelles mesures obligeront naturellement les grossistes à se réorganiser, à vendre des produits du pays ; mais, pour autant, les opérations de vente et d'installation des appareils ne seront pas diminuées. En effet, que les appareils soient fabriqués en Suisse ou à l'étranger, le travail, pour les marchands, reste le même.

Ce qui, par contre, diminuera, cela est certain, c'est le gain du grossiste qui avait l'habitude, jusqu'ici, d'acheter soit en Allemagne, soit aux Etats-Unis, ses appareils, à des prix extraordinairement bas. Il est connu que ce qui s'achetait jusqu'ici 30 fr. était vendu 100 fr. Cette pratique va heureusement disparaître, car les fabrications suisses n'ont pas l'habitude d'accorder des remises aussi considérables à leur clientèle et c'est naturellement tout profit pour le client.

On en veut surtout au Conseil fédéral d'avoir invité ou plus exactement contraint une maison étrangère à venir s'installer dans le canton de Neuchâtel, au cœur de l'industrie horlogère.

Avant qu'on eût connaissance de cette mesure, particulièrement habile et heureuse, les grossistes proclamaient partout que jamais l'industrie suisse ne serait capable de concurrencer les fabrications étrangères. Les brevets détenus par les compagnies des trusts constituaient aussi, selon les grossistes, une entrave au développement de l'industrie suisse.

Ces arguments, qui n'étaient pas dépourvus de valeur, ont été retenus par l'autorité fédérale. Celle-ci a jugé à bon droit qu'il était d'intérêt national d'avoir une puissante société, disposant de moyens techniques et financiers considérables afin que, à l'avenir, notre pays ne soit plus tributaire de l'étranger.

On redoute la venue à La Chaux-de-Fonds de nombreux ingénieurs, techniciens et ouvriers spécialistes. Qu'on se rassure.

Il faudra que trois ou quatre ingénieurs, au maximum, instruisent nos ouvriers et ouvrières, mais, dès que cette instruction sera terminée, ces ingénieurs ne resteront pas chez nous.

Les fabricants suisses ont été les premiers à réclamer un fort contingentement et l'augmentation des droits de douane ; ils sont donc en complet désaccord avec les grossistes.

D'autre part, la fabrique de La Chaux-de-Fonds — des garanties absolues sont données — travaillera en parfaite harmonie avec les fabrications qui existent actuellement ; mieux, la fabrique de La Chaux-de-Fonds donnera du travail, pour des parties spéciales, à chacune d'elles.

Le montant total des importations, pour les trois dernières années, de matériel radioélectrique, s'est élevé à 60 millions. Ces 60 millions sont sortis de Suisse, la plus grande partie est allée aux Etats-Unis et en Allemagne. Si les dispositions qui nous régissent aujourd'hui avaient été prises trois ans plus tôt, les deux tiers de cette somme, soit 40 millions, seraient restés dans le pays en salaires, matières et frais généraux de toute sorte.

En terminant, formulons le vœu que le peuple suisse comprenne son devoir en achetant à l'avenir les appareils de radio construits dans le pays. Un appareil d'une valeur de 500 francs représente pour un ouvrier un gain assuré pour plusieurs jours.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La commerce extérieur de la Suisse

Pendant le premier trimestre 1933, le déficit de notre balance commerciale s'est élevé à 173 millions contre 240 millions pendant la même période de 1932 (1931 : 185 millions). Mais comme, dans le trafic d'affinage et de réparations, les exportations dépassent les importations, il résulte de là une amélioration de la balance commerciale de 3,200,000 fr.

SUZE

Dépôt : Corboz & Fischlin, S. A., Romont

FRIBOURG

Câble téléphonique Fribourg-Berne

Le nouveau câble téléphonique Fribourg-Berne, renfermant 100 doubles fils et deux circuits musicaux pour la radio et la télédiffusion, a maintenant été mis en service. Il permettra d'établir 152 raccords interurbains entre Fribourg, Guin, Schmiten, Berne et au delà, et d'exécuter les installations nécessaires pour que les abonnés à la télédiffusion puissent choisir à volonté les programmes de Sottens ou de Beromünster.

Les nouvelles centrales automatiques de Guin et de Schmiten, actuellement en construction, seront branchées sur le même câble. Celui-ci a été entièrement construit en Suisse, par la fabrique de câbles Berthoud, Borel et Cie, à Cortaillod, qui s'est également chargée des épissures et de l'équilibrage électrique. Les essais ont donné toute satisfaction à l'administration des télégraphes.

La nouvelle installation assure la liaison du réseau téléphonique de Fribourg avec les canalisations interurbaines suisses et en particulier avec la grande ligne Genève-Lausanne-Berne-Zürich-Saint-Gall, qui passe par Payerne. Elle permettra de doter Fribourg d'un grand nombre de raccords interurbains pendant l'importante manifestation patriotique du Tir fédéral.

Pour le moment, les nouvelles communications interurbaines suivantes ont déjà été créées, grâce au nouveau câble : Fribourg-Olten ; Fribourg-Berthoud ; Fribourg-Soleure I et II ; Fribourg-Chaux-de-Fonds I et II ; Fribourg-Sion ; Fribourg-Neuenegg ; Fribourg-Laupen I et II.

Le nombre des circuits existants a, en outre, été augmenté pour les localités suivantes : Berne, 10^{me} communication ; Guin, 5^{me}, 6^{me} et 7^{me} communications ; Genève, 3^{me} communication ; Lausanne, 5^{me} communication ; Lucerne, 2^{me} communication ; Morat, 4^{me} et 5^{me} communications ; Payerne, 4^{me} et 5^{me} communications ; Schmiten, 2^{me}, 3^{me}, 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} communications ; Thoun, 2^{me} communication.

Les installations étaient dévisées à 532,000 fr. sur le territoire du réseau de Fribourg, c'est-à-dire sur le parcours Fribourg-Guin-Schmiten-Wünnewil-Bagewil ; elles sont restées strictement dans les limites fixées.

D'importants câbles d'abonnés ont été posés dans la même canalisation que le câble interurbain, à Fribourg, Guin, Schmiten et Wünnewil, ce qui a provoqué une dépense d'environ 93,000 francs.

Maintenant que ce gros travail est achevé, l'office téléphonique de Fribourg envisage la pose à bref délai d'un câble interurbain Fribourg-Bulle, pour desservir l'important centre téléphonique de la Gruyère. Il a déjà reçu l'assurance de la division technique de la direction générale des postes, télégraphes et téléphones de Berne que ce câble pourra probablement être prévu au budget de 1935.

Pour les jeunes filles de la campagne fribourgeoise

Lundi, 24 avril, s'ouvrira le troisième cours d'été de l'Ecole ménagère agricole. Il reste encore quelques places disponibles. Les parents des jeunes filles pouvant les occuper sont priés de s'adresser immédiatement à la direction de l'institut agricole, à Grangeneuve, ou à celle de l'Ecole ménagère agricole, à Sainte-Agnès, près Fribourg.

L'enseignement de l'Ecole ménagère agricole, d'une durée de cinq mois, porte sur toutes les branches pouvant être utiles à une maîtresse d'une maison rurale. Le cours d'été est particulièrement pratique. Les travaux au jardin, à la basse-cour et la conservation des fruits et légumes peuvent s'enseigner pratiquement plus facilement en bonne saison qu'en hiver.

L'enseignement est gratuit. Le prix de pension est modique et des bourses peuvent être accordées aux élèves fribourgeoises méritantes. C'est dire que l'Etat fait beaucoup pour faciliter la formation professionnelle des filles des agriculteurs fribourgeois.

Espérons que, malgré la situation difficile de l'agriculture, nombreux seront les parents qui consentiront un léger sacrifice à leur fille en l'inscrivant comme élève à l'Ecole ménagère agricole pour le cours qui va s'ouvrir.

Trouvaille archéologique

On nous écrit :

En faisant des travaux au monticule se trouvant aux Chéseaux, près de La Tour-de-Trême, on a découvert des ossements humains, ainsi que des débris de murs. M. Naf, conservateur du Musée gruyérien, intervint auprès des autorités et M. Peissard, archéologue cantonal, se rendit sur les lieux.

Il s'agit probablement d'une sépulture commune faite hors du village, peut-être à l'occasion d'une épidémie de peste comme celles qui désolèrent à plus d'une reprise notre pays. Il y a une trentaine d'années, on se rendait dans ce lieu en procession à l'occasion des Rogations et l'on y pria pour les défunts qui, selon la tradition, devaient s'y trouver et dont une croix rappellerait encore le souvenir.

Pour la reconstruction de l'église d'Ependes

Le comité d'action pour la reconstruction de l'église d'Ependes, soucieux de témoigner publiquement et sans retard qu'il n'a pas vainement fait appel à la générosité et à la solidarité de ses concitoyens, exprime sa reconnaissance émue aux nombreuses personnes qui, d'une manière ou de l'autre, lui ont adressé ou fait remettre des dons en faveur de l'église à reconstruire.

Persuadé, d'ailleurs, que la longue et précieuse liste des donateurs n'est point close encore, malgré la rigueur des temps il se plaît à constater que la somme réunie à ce jour, au seul bureau de la Préfecture de la Sarine, atteint près de 18,000 francs.

Sur cette somme, 4000 fr. environ ont été recueillis à domicile, par les soins d'un comité de dames, dans la ville de Fribourg seulement.

Nous ne serions pas compris si, à ce propos, nous n'adressions point nos félicitations les plus vives au groupe de dames quêteuses réunies dans un même esprit de dévouement sous la présidence de Mme Rodolphe de Gottrau, groupe dont les noms suivent : M^{mes} Dr Andrey, Wlad. Bertschy, Edouard Corpataux, Robert Duriaux, Adrien Evéquo, Dr Favre, Nicolas Galley, Auguste Genoud, Raphaël de Gottrau, Dr Grobéty, Willy Ludin, Gaston Maillard, Albert Marro, Meyer-Morard, Georges Nouveau, Jean Oberlin, Oberson-Rætz, Dr Perrier, Reichlen, Louis Renevey, Auguste Wæber, Bernard de Weck, Maurice de Weck et Robert Zellweger ;

M^{lles} Claus, Despont, Kessler, Perroset, de Sully d'Apremont, Wicky et Winckler.

Ajoutons M. Willy Marmy et ses éclaireurs. Les résultats obtenus par ce comité sont d'autant plus magnifiques et honorables pour la ville de Fribourg qu'il est certain qu'une somme de 2000 à 3000 francs figure encore, pour Fribourg, dans les dons adressés à la Librairie catholique et à la Librairie Saint-Paul.

Nous relevons avec allégresse le beau mouvement d'intérêt et de sollicitude né en faveur de l'église d'Ependes et nous voulons espérer que tous les actes de générosité déjà posés en susciteront d'autres encore nombreux. Au reste, nous attendons sous peu le résultat de la quête d'un certain nombre de paroisses.

Pour le comité d'action :

Le président : Dr Louis Renevey, préfet.

Le secrétaire : Guillaume Weck.

Marais en flammes

Un incendie de marais a éclaté mercredi, entre midi et 1 heure, dans les marais de Correvon, à Vuissens, aux sources de la Petite Glâne.

Un vent assez violent soufflait à ce moment. D'autre part, la sécheresse étant très grande, l'incendie prit rapidement de fortes proportions. Grâce aux efforts des pompiers de Vuissens, Correvon, Thierrens, Chanéaz, Démoret, Prévondavaux et des deux Combremont, le feu a pu être maîtrisé, et les grandes forêts cantonales, communales et particulières qui bordent ces marais ont pu être préservées. Les dégâts sont toutefois assez importants.

M. N.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

1^{er} avril. — Bochud Alfred, fils de Louis, agriculteur, de Fribourg et Cerniat, et d'Alina née Charrière, domiciliés à Villarvolard.

2 avril. — Biolley Mathilde, fille de Sylvain, agriculteur, d'Ecuvillens, et de Pauline née Schmutz, domiciliés à Magnedens.

Pache Marie-Thérèse, fille de Maurice, agriculteur, de Villangeaux, et d'Elisa née Jacquat, domiciliés à Noréaz.

Ackermann Guy, fils de Joseph, avocat, de Guin et Plasselb, et de Jeanne née Remy, domiciliés à Bulle.

4 avril. — Aeby Gertrude, fille d'Adolphe, chiffonnier, de Fribourg, et d'Emilie née Hampl, Neuveville, 93 (a vécu 3 minutes).

Périsset Willy, fils de François, maçon, de et à Vauderens, et de Marie née Quittaro.

Chavaillaz Pierre, fils d'Eugène, officier de l'état civil, de et à Ecuvillens, et de Noëlle née Pittet.

5 avril. — Deillon Jeanne, fille de Joseph, employé de chemin de fer, de et à Vuisternens (Glâne), et de Sidonie née Guillaume.

Clément Bernard, fils de Louis, agriculteur, d'Ependes, et de Rose née Chappuis, domiciliés à Treyvaux.

6 avril. — Hammerli Olga, fille d'Ernest, manoeuvre, de Vinelz (Berne), et de Mathilde née Walter, place du Petit-Saint-Jean, 73.

Schervet Max, fils de Pierre, journalier, de Chevrières, et d'Agathe née Maillard, domiciliés à Neyruz.

8 avril. — Markwalder Anne-Marie, fille de Jean, cordonnier, d'Obersigenthal (Argovie), et de Cécile née Vial, rue du Nord, 11.

Bussard Joseph, fils d'Etienne, journalier, de Gruyères, et de Cézarine née Larivaz, domiciliés au Pâquier.

Jungo Ida, fille d'Alphonse, cantonnier, de Guin et Fribourg, et de Séraphine née Rappo, domiciliés à Heitewil.

Avis aux commerçants

Les devantures de magasins devront rester fermées dimanche prochain, en raison de la solennité de Pâques.

Réunion des congrégations mariales de Notre-Dame

Dimanche, jour de Pâques, à 5 heures du soir, les membres des différentes congrégations mariales : congrégations des hommes et des dames, confréries du Rosaire et du Cœur Immaculé de Marie, auront à la basilique mineure de Notre-Dame, leur réunion mensuelle. Après le sermon, il y aura chant des complies, procession, puis bénédiction. La cérémonie se terminera par la récitation du chapelet.

Les coiffeurs de Fribourg

Le public est rendu attentif à l'annonce de ce jour des coiffeurs et coiffeuses de Fribourg, dont les salons seront fermés, le lundi de Pâques, à partir de midi.

Liste des dons reçus à la Librairie catholique pour la

béatification de Marguerite Bays

Anonyme de Cressier-sur-Morat, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme de Villarsviriviaux, 10 fr. Anonyme, 2 fr. V. B. Rossens, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme de Barberêche, 2 fr. Anonyme de Dirlaret, 1 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme de Fiaugères, 1 fr. Anonyme de Grolley, 1 fr. F. B., 2 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme de Belfaux, 5 fr. Anonyme de Mides, 5 fr. Anonyme, 1 fr. O. El., Romont, 5 fr. Anonyme de Cugy, 2 fr. P. B., Romont, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme de Noréaz, 5 fr. Anonyme de Chapelle, 2 fr. Anonyme de Saint-Aubin, 5 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme de la Valsainte, 5 fr. Anonyme de Vesin, 5 fr. Anonyme de Vesin, 5 fr. Anonyme d'Autigny, 3 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme de Surpierre, 3 fr. J. D., Neyruz, 1 fr. Anonyme, 20 fr. Anonyme de Noréaz, 10 fr. Anonyme, Aumont, 1 fr. O. R., reconnaissance, 10 fr. L. R., Fribourg, 5 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme de Prarandout, 1 fr. C. L., Fribourg, 5 fr. Anonyme, La Tour-de-Trême, 5 fr. J. Dutoit, Vuarmarens, 3 fr. Anonyme de Cugy, 10 fr. Anonyme de Cugy, 10 fr. L. C., Fribourg, 5 fr. Anonyme de La Corbaz, 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme de Porsel, 1 fr. Anonyme de Barberêche, 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 20 fr. Ecole des garçons d'Aumont, 4 fr.

SERVICES RELIGIEUX

SAMEDI SAINT

Saint-Nicolas : 6 h. ½, Petites heures. — 7 h., bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal et des fonts baptismaux. — Grand'messe vers 8 h. ½.

Saint-Jean : 6 h. ½, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal et des fonts baptismaux, prophéties, litanies des saints. — Vers 8 h., office.

Saint-Maurice : 6 h. ½, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des fonts baptismaux. — 7 h. ½, messe chantée. — 3 h., confessions.

Saint-Pierre : 7 h. 30, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des fonts baptismaux, suivie de la grand'messe, qui commencera vers 9 heures.

Collège Saint-Michel : Pas d'office.

Notre-Dame : 6 h. ½, bénédiction du feu nouveau et du cierge pascal. Chant des prophéties. — 8 h., messe chantée avec diacre et sous-diacre. La communion sera distribuée aux fidèles après l'office dans la chapelle du Saint-Rosaire.

R. Pères Cordeliers : 7 h., bénédiction du feu nouveau et du cierge pascal. — 8 h., grand'messe. Après l'office, distribution de la communion.

R. Pères Capucins : 6 h., bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, chant de l'Exultet, prophéties, litanies des saints, messe chantée ; communions après la messe.

RADIO

Samedi, 15 avril

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Lausanne), gramo-concert. 13 h. 40, informations financières. 13 h. 45, gramo-concert. 15 h. 30, Edouard Moser et son orchestre. 16 h. 30, musique de jazz. 18 h. (de Genève), causerie par M. Louis Sandoz. 19 h. (de Genève), radio-chronique. 19 h. 30, causerie cinématographique, par M. Henri Tanner. 20 h. (de Lausanne), soirée populaire pour commémorer le 150^{me} anniversaire de la réunion du premier Grand Conseil vaudois. 21 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10, musique légère.

Radio-Suisse allemande

14 h. 30 (de Berne), récital de piano par Willy Girsberger. 19 h. 45, musique de chambre.

Stations étrangères

Munich, 20 h., concert du soir, par l'orchestre et le chœur de chambre de la station, avec le concours de solistes. Stuttgart, 17 h., concert de musique militaire. 20 h., musique religieuse d'Orlando di Lasso. 21 h. 10, concert par l'Orchestre philharmonique. Londres national, 15 h. 45, concert par fanfare. Vienne, 22 h. 20, concert du soir Radio-Paris, 21 h. 30, musique enregistrée. Tour Eiffel, 20 h. 30, « Le Christ », drame sacré, de Charles Grandmougin.

Les grandes cathédrales



L'intérieur de la cathédrale d'Augsbourg, en Bavière, qui est en voie de restauration

Un apôtre dominicain aux Etats-Unis

L'excellente librairie J. de Gigord, à Paris, vient de publier un ouvrage qui a été composé à Fribourg, à l'ombre de la villa des Fougères, par une religieuse dominicaine américaine, Sœur Rosemary Crepeau, qui, docteur ès lettres de notre Université, enseigne aujourd'hui à Rosary College, dans la banlieue de Chicago. On sait quel beau foyer intellectuel est cette Ecole des Hautes-Etudes dirigée à Péroles par les Sœurs de Sinsinnawa Mound (Wisconsin).

Le livre est écrit en français, en bon français. Il a pour titre complet : *Un apôtre dominicain aux Etats-Unis, le Père Samuel-Charles Gaétan Mazzuchelli (1806-1864)*. C'est un volume de 352 pages, avec 12 illustrations.

De ce livre savant, aux intéressants documents, de cette œuvre d'érudition, d'ailleurs facile à lire, on peut tirer le résumé suivant :

Le Père Samuel Mazzuchelli est né et a été baptisé à Milan le 4 novembre 1806 ; c'était l'avant-dernier d'une famille de seize enfants ; il était fils d'un banquier distingué. Après avoir fait ses études au couvent de Saint-André à Faenza, puis à celui de Sainte-Sabine à Rome, le jeune homme fut ordonné sous-diacre à vingt ans et demi, le 9 juin 1827, à Saint-Jean de Latran. Et bientôt, à vingt-deux ans, il ose partir pour les missions des Etats-Unis, seul. Ordonné diacre, puis prêtre, en Amérique, aux mois de juillet et de septembre 1830, par Mgr Fenwick, l'évêque dominicain de Cincinnati, Mazzuchelli entreprend ses missions à l'âge de vingt-quatre ans. Sa vie apostolique durera trente-trois ans.

Les grandes villes actuelles des Etats-Unis étaient alors, généralement, des bourgades minimes plus ou moins étendues. Le dominicain prévoit leur avenir extraordinaire. Il comprend, écrit Sœur Rosemary, « la nécessité de donner à l'Eglise de bonnes fondations matérielles et morales, pendant que le pays est encore jeune. » Son plan est donc de ranimer la foi dans l'âme des colons catholiques, de convertir les colons protestants, de constituer des chrétiens, et en même temps d'acheter du terrain, de bâtir des

églises et des écoles catholiques au meilleur endroit de ces agglomérations promises à un développement prodigieux, afin que la véritable foi ait sa demeure au centre de toutes ces futures villes industrielles et protestantes. Les Etats-Unis sont alors un immense pays qui se colonise, qui se peuple par des arrivées successives d'immigrants. Ces pionniers primitifs, après quarante ans de travail sur ce territoire neuf où ils se préoccupent seulement de faire fortune, comptent souvent quarante années de vie sans sacrements. Développement économique et humain que ne suit pas le développement religieux. Ici interviennent les apôtres comme le Père Mazzuchelli. A un lecteur d'Europe, ces aperçus ouvrent une perspective inédite sur le XIX^{me} siècle spirituel américain.

Apôtre des colons, Mazzuchelli fut aussi l'apôtre des Indiens. Il lui arriva de célébrer la messe dans la hutte d'un sauvage comme dans la cabane d'un mineur. Il traduisait le catéchisme, les prières, les notions élémentaires du savoir humain dans l'idiome de la tribu.

Cet apôtre a de la grandeur encore dans ses controverses victorieuses avec les pasteurs protestants, que les autorités publiques favorisent. Il ne craint rien. Il gagne d'ailleurs des amis parmi les âmes les plus nobles du protestantisme américain, des amis généreux et dévoués, qui le comprennent. Il réclame, pour ses missions, les subventions officielles attribuées à des missions anglicanes qui n'ont aucun succès. Il écrit bravement aux gouverneurs, et même, le 2 mai 1835, à l'honorable Andrew Jackson, président des Etats-Unis.

Cette lettre, dont l'auteur cite le texte, est belle. « Je m'adresse à vous, Père de la patrie, pour obtenir ce qui n'a pu être réalisé par les moyens ordinaires. » Et l'apôtre explique longuement, chiffres à l'appui, ses affaires. Il raconte, avec dignité, les misères qu'on lui inflige par une trop fréquente partialité. Il conclut : « Ainsi la justice est souvent foulée aux pieds. C'est à vous, président des Etats-Unis, que je m'adresse... Et parce que vous vous êtes toujours montré scrupuleusement attaché aux principes de cette puissante République, de sorte que votre nom, dans les

âges à venir, fera autorité dans l'histoire du gouvernement intérieur, j'espère que vous, qui avez eu l'honneur d'être placé au poste le plus élevé de ce pays pour administrer la justice, vous la rendrez... »

Mazzuchelli n'obtint pas gain de cause sur le point qu'il voulait et même certaines partialités ne désarmèrent jamais. Mais il trouva, dans l'esprit de justice des Américains et dans leur largeur d'esprit, en maintes occasions, de très hautes consolations. Ils comprirent son dévouement à leurs âmes et le considèrent, non plus comme un étranger, mais comme un concitoyen. La population, bien qu'en majorité protestante dans les régions qu'il évangélisait, lui reconnut parfois une situation officielle. On lui demanda, en 1836, de prononcer le discours d'ouverture à la session de la première assemblée parlementaire de l'Etat de Wisconsin, récemment érigé. Sur 39 députés, 2 seulement étaient catholiques. Bel exemple de libéralisme, au sens bien compris du mot, et qui inspira au missionnaire des paroles de reconnaissance que Sœur Rosemary cite avec une juste et patriotique fierté. « Des faits semblables prouvent, dit Mazzuchelli, que c'est à l'esprit de la grande Confédération qu'est due entièrement cette liberté supérieure dont l'Eglise catholique jouit sous sa protection. »

Cet apôtre, fils de l'Italie, est en même temps un artiste. Il fait le plan de ses églises. On lui attribue le Capitole d'Iowa City, quelques-uns même le plan de la ville. Il sait être sculpteur, peintre et musicien.

Le missionnaire mourut prématurément, victime de son dévouement à un moribond, le 23 février 1864, à l'âge de cinquante-sept ans. Il est une des grandes figures de l'apostolat européen en Amérique au XIX^{me} siècle. Temps héroïques et fraternels ! Mgr Crétin, premier évêque de Saint-Paul dans le Minnesota, et Mgr Loras, premier évêque de l'Iowa, sont des Français ; Mgr Rosati, de Saint-Louis, est un Italien ; Mgr Alémany, premier évêque de San-Francisco, est un Espagnol ; le premier évêque de Détroit, Mgr Rese, est un Allemand. Parlant de ces apôtres : « La France, écrit Sœur Rosemary, nous a fourni la plus ample proportion de ces héros ;

l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, les pays anglais imitèrent son exemple. » Chez les Indiens, Mazzuchelli retrouva si vivant le souvenir des Jésuites français du XVII^{me} et du XVIII^{me} siècle qu'il porta, pour aborder les tribus Winnebago, leur soutane noire et qu'il put rappeler aux sauvages redevenus païens qu'ils devaient « revenir à la foi de leurs ancêtres. » La Propagation de la foi, à Lyon, le subventionnait.

Sœur Rosemary, disions-nous en commençant, a écrit son livre à Fribourg. Comme beaucoup d'autres religieux et religieuses enseignant actuellement aux Etats-Unis, elle sort de notre Université Fribourg a donc lieu d'être fier de prendre une part si active, une part de premier plan, à la formation intellectuelle de l'élite catholique américaine.

SERGE BARRAULT,
professeur à l'Université.

AUTOMOBILISME

Cols alpestres

Les cols suivants sont ouverts au trafic automobile : le Brunig, le col de Bellegarde et la Maloja (tous trois praticables sans chaînes). Le col des Mosses est libre de neige ; cependant, il est provisoirement barré en raison des dégâts occasionnés à la route à la suite de la fonte des neiges.

Toutes les routes des préalpes, du Jura, de l'Oberland bernois et des vallées latérales valaisannes sont libres de neige. ET



CHEZ LES ESQUIMAUX



Deux jeunes Esquimaux rentrent de la chasse

36 Feuilleton de LA LIBERTÉ

Le feu à bord

par Paul SAMY

— Vous ne connaissez pas, dit le pharmacien Biret au docteur Mariel, les gorges de la Diosaz ? C'est très curieux, cet enfoncement sombre dans la montagne, entre deux immenses rochers à pic, ce petit pont jeté sur le gouffre. Je revois la scène, car j'ai visité ce pays. Une balustrade sert de garde-fou au pont. On s'y penche pour regarder les eaux jaillissant des cascades superposées du fond. Je n'avais personne pour me faire faire la culbute, mais un geste qui relève les jambes, et le corps bascule. N'a pu faire ce geste que la personne qui y avait intérêt et que je suppose être la femme que je crois intentionnellement mauvaise.

— D'après vous, ce serait également la même personne, à laquelle vous donnez, pour votre thèse, ces criminels instincts, qui aurait substitué de l'eau à ma potion ?

— Je tiens de vous, maître, que vous n'en croyez pas capable la femme de chambre. Alors ne pourrait-ce être cette gouvernante ? C'est elle seule, m'avez-vous dit, qui a reçu le flacon, qui l'a débouché, qui l'a placé sur la table de la malade. Personne qu'elle n'a assisté à cette opération et ce n'est qu'ensuite, toujours d'après ce qu'elle vous a raconté, qu'elle a installé la femme de chambre auprès de la malade. N'avait-elle pas fait déjà la substitution ?

— Vos déductions, Biret, sont terribles. — Mais non invraisemblables. Et ne me dites pas, maître, que vous ne, sauf pour la personne dont je parle, n'en avez pas fait de pareilles.

— Oui, Biret, j'en ai été troublé et je le suis encore. Mon doute est resté tel que, recevant il y a deux jours Mme Dorane, je n'ai pu m'empêcher de faire discrètement allusion à cette maladie et à cette mort tragiques. La physionomie de ma visiteuse n'a pas changé. Elle reflétait toute la tristesse que lui causait la perte de cette jeune fille qu'elle a soignée sous mes yeux presque maternellement. Et je ne peux me faire à l'idée que cette femme soit l'empoisonneuse et la meurtrière.

— Oui, c'est une impression que vous a laissée l'extérieur de cette personne, mais, je vous le répète, sa pensée secrète vous échappe et malheureusement les faits nous la révèlent dans leur brutale éloquence.

M. Biret se tut. Un silence se fit entre les deux hommes, silence vraiment poignant, durant lequel leurs consciences s'interrogeaient.

— Que faire ? demanda brusquement le docteur Mariel en se levant et en arpentant son cabinet. Où est le devoir ?

— La loi ne nous le dicte-t-elle pas ? répondit le pharmacien.

— Sans doute, elle nous délivre du secret professionnel devant l'évidence d'un crime et je n'aurais pas gardé le silence si la mort avait suivi l'empoisonnement. J'y étais résolu et j'avais même fait part à Mme Dorane de cette résolution.

— Ah ! fit M. Biret.

— Votre exclamation pleine de sous-entendus à son égard plaide au contraire en sa faveur. Prévenue de ma détermination, elle aurait empêché cette mort en donnant à la malade sa potion et non en la supprimant. Pour en revenir à ce que je disais, Mlle Esnault guérie, je n'avais plus de motif sur lequel baser ma dénonciation.

— Mais aujourd'hui, maître, les circonstances dans lesquelles s'est produite cette intoxication, les doutes qu'elle soulève joints au drame de la

Diosaz nous permettent-elles, à vous comme à moi, de nous taire ?

— A vous ? fit le docteur Mariel, en regardant le pharmacien.

— Dame, dit Biret, n'ai-je pas à me disculper d'une erreur qui aurait pu causer la mort de cette jeune fille et n'en aurais-je pas été accusé si elle s'était produite ?

— Mais vous ne l'avez pas été, Biret.

— Je peux l'être si, sur une dénonciation, anonyme ou non, le Parquet d'Annecy était saisi de l'accident des gorges de la Diosaz et en arrivait, par une enquête avec celui de Meaux, à établir une corrélation entre les deux faits. N'est-ce pas à vous, donc aussi à moi, d'aller au-devant de cette enquête ? Car alors, mon silence pourrait porter atteinte à l'honneur de ma maison.

— Elle est au-dessus d'un tel soupçon, fit le docteur Mariel.

— Vous croyez cela, maître ? Vous ne tenez pas compte des bavardages et des calomnies et de cette phrase qui laisse planer tous les soupçons : il n'y a pas de fumée sans feu. Bref, j'y reviens. Avons-nous le droit de nous taire ?

— Mais aussi, Biret, avons-nous le droit de faire accuser cette personne, de l'impliquer, elle sans doute innocente, dans ces graves incidents ?

— Nous n'avons pas à la désigner.

— Mais elle le sera fatalement dans une enquête judiciaire. Et si elle en sort indemne, son honneur sera gravement atteint en raison même des bavardages. Comme vous le dites pour vous, on répétera qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

— Alors, maître, quel est votre avis définitif ? demanda le pharmacien, ébranlé par le raisonnement du docteur. Je m'inclinerai devant ce que vous déciderez.

— Je crois, répondit ce dernier, qu'il est plus

sage, plus prudent même, de ne pas divulguer nos doutes, mettons nos présomptions si vous voulez. Il sera toujours temps de les faire connaître si le hasard éveille l'attention de la justice. Ce que je ne crois pas, car vous et moi seuls sommes les maîtres du secret de nos pensées.

— Vous, moi et Mme Dorane, ponctua M. Biret en serrant la main à son confrère, s'excusant d'avoir interrompu ses consultations.

— Pour rester dans la logique de vos préventions, dit le docteur Mariel en reconduisant son confrère, la gouvernante n'aurait aucun intérêt à parler. Tout au plus pourrait-on craindre les bavardages de la femme de chambre, mais c'est peu probable.

Le même jour et presque à la même heure, Mme Dorane se présentait à l'étude de M^r Lorderot qu'elle demanda à voir.

Elle fut aussitôt reçue dans le cabinet du notaire.

(A suivre.)

LOECHE LES BAINS VALAIS 1411 M.

Combinaison idéale des CURES d'EAU-THERMALE

AIR et SOLEIL, à la montagne.

Rhumatismes divers, convalescence-Massages.

HOTELS AVEC BAINS Alpes, Maison Blanche, Bellevue-France.

Ouverture : 20 mai

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le Pape a officié à la cérémonie du jeudi saint

Hier jeudi a eu lieu, à Saint-Pierre de Rome, la première grande cérémonie de la Semaine sainte. Elle s'est déroulée avec la solennité traditionnelle en présence de dix-neuf cardinaux. Le Pape a porté en procession le Saint Sacrement. Le baldaquin était tenu par huit évêques, dont Mgr Slockan, libéré dernièrement des prisons soviétiques.

Assistaient également à la cérémonie des princes, le chancelier autrichien Dollfus, Mme von Papen, accompagnée de M. Klee, conseiller à l'ambassade d'Allemagne au Vatican. Le corps diplomatique était au complet.

Une brochure sur l'église Sainte-Marie, à Berne

On nous écrit : La dernière église de l'architecte Dumas méritait qu'on lui consacrait la brochure que vient d'éditer la maison Benziger, d'Einsiedeln. C'est Mgr Nunlist qui a conçu et, en partie, rédigé l'opuscule. On nous permettra de relever ici l'intérêt tout particulier que présentent les trois articles de langue française.

Le premier d'entre eux est signé de l'architecte Dumas lui-même. Son titre : *L'architecture religieuse moderne*, en indique la substance. L'auteur montre avec une clarté parfaite que, pas plus que la maison familiale ne peut être une « machine à habiter », l'église ne saurait être une « machine à prier ». L'article de M. l'ingénieur Barras, de Bulle, est rehaussé de force coupes et plans de l'édifice. L'exposé des *Problèmes posés par la construction* est tout à fait intéressant, même pour les profanes. Dans le chapitre intitulé *Quelques jugements*, enfin, nous trouvons trois pages de M^{lle} Herking, pages qui donnent une description vivante et fouillée de Sainte-Marie.

Il viendra sans doute un jour où il faudra consacrer au nouveau sanctuaire une seconde brochure. Les travaux de François Baud, de Feuillat, de Faravel, de Stockmann, de Wanner et d'autres encore (travaux de céramique, de mosaïque, de verrerie) autoriseront une publication qui pourra être très belle, et où l'on verra la prédominance des conceptions romandes dans la décoration de l'église, aussi bien que dans son architecture.

Le produit de la vente de la brochure est destiné à l'achèvement de l'église, soit à faire des commandes à nos artistes et à amortir la dette. Puisse-t-on faire à l'opuscule de Mgr Nunlist l'accueil qu'il mérite ! Les nombreuses photos qu'il contient, le beau portrait de Dumas, notamment, contribuent à le rendre tout à fait attrayant.

L'église sera consacrée le lundi de Pâques par Mgr Ambühl, évêque du diocèse.

Communions universelles des enfants

pour la malheureuse enfance russe

Pour la troisième fois, à l'approche de l'anniversaire de la première communion de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (8 mai), l'enfance catholique est invitée à offrir une communion universelle pour le salut de la malheureuse enfance russe.

A ce sujet, Mgr d'Herbigny, président de la commission pontificale pour la Russie, écrivait, en date du 9 avril 1932, au promoteur du mouvement :

« Le Saint-Père béni, d'une manière toute particulière, ces multitudes d'enfants catholiques qui, au jour anniversaire de la première communion de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, 8 mai, reçoivent Notre-Seigneur dans une pensée de réparation pour les sacrilèges commis en Russie contre la Sainte Eucharistie et plus spécialement contre ces milliers d'enfants qui devraient être des tabernacles vivants et que l'impie profane systématiquement. Il a confiance que votre pieuse suggestion sera suivie par de nombreuses organisations d'enfants, qui multiplieront, à cette même intention, des communions toujours plus ferventes. La misère corporelle et spirituelle en Russie, celle par conséquent de la jeunesse, reste effroyable. »

Le président de la société de géographie d'Italie et les missionnaires

M. Corrado Zoli, ancien gouverneur de l'Erythrée, président de la *Reale Società Geografica Italiana*, présentait, le 31 mars, le R. Père Alberto de Agostini, des Salésiens de Don Bosco, marin, alpiniste, géographe, missionnaire en Patagonie et à la Terre de Feu, qui devait donner une conférence à l'Université pontificale grégorienne, à Rome.

« Je veux, dit-il, profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de rendre publiquement hommage à l'œuvre magnifique des missionnaires catholiques dans le monde, et dire à ces pionniers obscurs de l'évangile ma vive admiration, au nom du glorieux Institut que j'ai l'honneur de présider, au nom de tous ceux qui s'intéressent à la géographie, des explorateurs, des voyageurs, au nom de tous les colonaux. C'est que tous, en effet, dans les régions les plus reculées et les moins connues, nous avons rencontré de ces soldats du Christ, qui nous ont fait profiter de leur expérience, de leurs connaissances, de leur influence, et nous ont réconfortés de leur bonté sans égale. »

M. Zoli parla ensuite longuement de Charles de Foucauld, par qui il fut ramassé et soigné, il y a trente ans, un jour qu'il avait été laissé à demi mort dans les dunes de Taghit, au Sahara oranais, par une troupe de Touaregs. Il retraça

à grands traits la vie de ce brillant officier de hussards qui donna sa démission pour aller vivre au désert, où sa bonté le faisait respecter des nomades à mille kilomètres à la ronde, jusqu'au jour où il tomba victime de sa charité, dans le petit blockhaus de Tamanrasset.

VARIÉTÉS

LA NATIONALITÉ DE NAPOLEON I^{er}

De M. Gentizon dans le *Temps* de Paris : Pris d'émulation ou hanté lui-même par l'image de Napoléon, le Duce n'a pas craint dans une ses harangues de parler du Petit caporal. C'était devant le monument de Victor-Emmanuel II, en octobre dernier. Exaltant la Ville éternelle et la place de Venise, véritable cœur de Rome, il tint à signaler aux milliers de fascistes qui l'entouraient que dans un des palais de cette place était morte la mère de Napoléon. Il s'agit du palais Rinuccini, à l'angle du Corso et de la place de Venise, grand édifice sombre, sévère où, dès Waterloo, Lætitia vint se retirer du monde en portant le deuil de la patrie perdue. Jusqu'à ses dernières heures, la Niobé corse donna un magnifique exemple de fierté héroïque dans le malheur. Dans sa chambre, elle disposa son mobilier tel qu'il était à Paris : en face du lit elle avait fait suspendre un tableau de Napoléon par David, devant lequel brûlait une veilleuse d'argent, celle même qui éclaira à Sainte-Hélène l'atroce agonie de l'empereur. Très pieuse, elle ne manquait aucun office à Saint-Louis-des-Français. Au début de ce siècle, de vieux Romains se rappelaient encore avec émotion le visage dolent de Madame mère assise dans la loggia recouverte à l'angle du palais et regardant pendant des heures, impassible, les yeux figés dans une douleur muette, le flot des Romains en promenade. Mais le Duce n'a fait allusion à la mère que pour parler du fils, de ce « Buonaparte, déclare-t-il, sculpté dans la même race des Dante et des Michel-Ange, qui n'apprit jamais à prononcer correctement le français. Buonaparte auquel nous savons gré d'avoir allumé le premier flambeau de l'unité de la patrie et d'avoir appelé aux armes les Italiens, qu'il définit lui-même entre les meilleurs soldats de l'Europe ». L'intention du Duce a été évidente. Dans une sorte d'irrévérence se rattachant à la personne de Napoléon, il le sacre Italien et le fait figurer ostensiblement parmi les grands hommes de la péninsule. La thèse n'est pas nouvelle. Depuis longtemps les nationalistes italiens ont naturalisé l'empereur des Français. Au Pincio, par exemple, parmi les bustes des fils glorieux de l'Italie, près de la Casina Valadier, s'élève le buste de Napoléon. Et toute une littérature existe à ce sujet. Il s'agit en réalité d'une vieille controverse. La thèse de Napoléon italien, Chateaubriand le premier l'a développée dans son fameux pamphlet, *De Buonaparte et des Bourbons*. Taine l'a reprise en déclarant que Napoléon n'est pas Français mais Italien d'extraction et de sang. « Mon origine, a-t-il dit lui-même (*Mémorial*, 6 mai 1816), m'a fait regarder par tous les Italiens comme un compatriote. » Le fait est qu'il n'y a pas lieu de cacher que le héros de l'épopée impériale est, jusqu'à un certain point, d'origine italienne. La branche paternelle se rattache à des Buonaparte de Toscane, dont l'un vint s'établir à Ajaccio au commencement du seizième siècle. Napoléon est par son père un descendant de *fuorusciti*. Mais la sagesse des nations a toujours dit que les fils tiennent de leur mère. En fait, tous les témoins s'accordent à trouver frappante la ressemblance non seulement physique mais morale de Lætitia et de l'empereur. Lui-même a dit : « Je dois tout à ma mère... Elle aurait gouverné des royaumes. » Or, du côté Ramolino, Napoléon appartient à ce vieux fond corse où les Phéniciens, les Grecs et les Maures ont laissé des traces indélébiles. « Qui sait, se demande M. J. Bainville, dans son récent ouvrage sur l'empereur, si par sa mère il ne tenait pas pour Carthage plus que de Florence par son père et s'il n'avait pas quelques gouttes de sang d'Annibal. » Mais rien n'est plus indéfinissable et plus incertain que les transmissions héréditaires. Certes, la race joue son rôle. Mais le pedigree n'est pas tout. Il y a la personnalité.

Méditant sur son passé, à Sainte-Hélène, Napoléon disait à Gourgaud : « Je suis plus Champenois que Corse, car dès l'âge de neuf ans j'ai été élevé à Brienne. » C'est-à-dire que dès son enfance l'atmosphère et l'éducation ont corrigé l'atavisme. Et dès le début de sa carrière, ce n'est nullement comme étranger que Buonaparte s'élève en France. C'est uniquement comme Français qu'il agit en chaque circonstance et cela surtout à l'égard de l'Italie. N'a-t-il pas dès sa première descente dans la péninsule changé son nom de Buonaparte en Bonaparte pour que rien ne restât de ses origines italiennes ? N'est-ce pas avec l'or de Lombardie qu'il a rempli les caisses du Directoire ? N'a-t-il pas dépouillé les musées italiens pour enrichir ceux de Paris ? A l'île d'Elbe, il rejette les offres des patriotes italiens le priant de se mettre à leur tête. A l'heure de la défaite, il ne songe pas un instant à se réfugier dans la péninsule où, cependant, il possède encore une armée intacte. A Sainte-Hélène, dans les instructions qu'il donne à Montholon au sujet de son fils, il déclare : « Qu'il reste comme moi

Français jusqu'au bout des ongles. » Dans tous ses écrits enfin, où l'on chercherait en vain une seule ligne en italien, dans ses proclamations, dans ses lettres, dans ses ordres tous conçus dans le français le plus classique, il n'y a qu'un seul leitmotiv : la France. En réalité, il n'y eut pas de meilleur Français. Thibaudeau, dans ses *Mémoires*, a écrit, en parlant de l'empereur : « Il était éminemment national... ; il était éminemment Français. » C'est pourquoi ses compatriotes se donnèrent à lui comme à aucun homme. Si donc on peut parler jusqu'à un certain point des origines italiennes de Napoléon, la vérité oblige de reconnaître qu'elles n'ont en rien contrarié, altéré ses sentiments français. De même, les ascendances françaises de Cavour n'ont en rien affaibli son italianisme. Le ministre de Victor-Emmanuel fut italien jusqu'aux moelles, comme le premier consul fut français jusqu'au tréfonds de l'être. Et la France n'a pas plus le droit de revendiquer Cavour que l'Italie Napoléon.

Cette tentative de naturalisation posthume rappelle d'autre part la haine profonde que les Romains portèrent à l'empereur durant tout son règne. Préférant la douce anarchie du gouvernement pontifical à la liberté civile, à l'ordre politique français, la Ville Eternelle tout entière considéra Napoléon comme le véritable Antéchrist et refusa de lui prêter serment. Des placards le désignaient comme le fils aimé de Lucifer. Des satires circulaient sous le manteau : « Livie donna un monstre à l'empire et ce fut Tibère ; Agrippine, Néron, Lætitia, Napoléon... » Une pasquinade exprimait comme suit le jugement du petit peuple : *E vere che i Francesi sono tutti ladri ?* (Est-il vrai que les Français sont tous des voleurs ?) Et Pasquino de répondre : *Tutti no, ma buona parte.* (Tous non, mais une bonne partie.) Les lecteurs auront compris le calembour qui porte sur le nom de famille de l'empereur. Non seulement le cœur des Romains mais celui de la majorité du peuple italien resta fermé à « l'envahisseur ». Et ce n'est que beaucoup plus tard, avec l'éveil du sentiment national, qu'on finit dans les milieux intellectuels de la péninsule par le considérer comme celui qui, incarnant les idées françaises sur le principe de nationalité, « alluma le premier flambeau de l'unité italienne ». A son départ de Rome, Chateaubriand lui-même, le plus grand ennemi de l'empereur, pouvait écrire que Napoléon était grand « pour avoir ressuscité l'Italie ».

†

Les familles Piantino, à Fribourg, Vevey, Lyon, Colombelle, Folembay et Roasio, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher frère, beau-frère, oncle et cousin

Monsieur Henri PIANTINO

décédé à Royan (Charente-Inférieure), le 12 avril 1933.

†

Monsieur et Madame Louis Bovet et leurs enfants : Simone, Fernand, Francis et Jean-Marie, à Chénens, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils et frère

Marcel BOVET

décédé le 13 avril, à l'âge de 18 ans, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Autigny, lundi, 17 avril, à 9 h. 1/2.

Café-restaurant de la place engagerait

jeune fille

pour s'occuper des chambres et aider au ménage, ainsi qu'une

fille d'office

S'adresser au café de la Paix, Fribourg. 11746

A REMETTRE à Genève

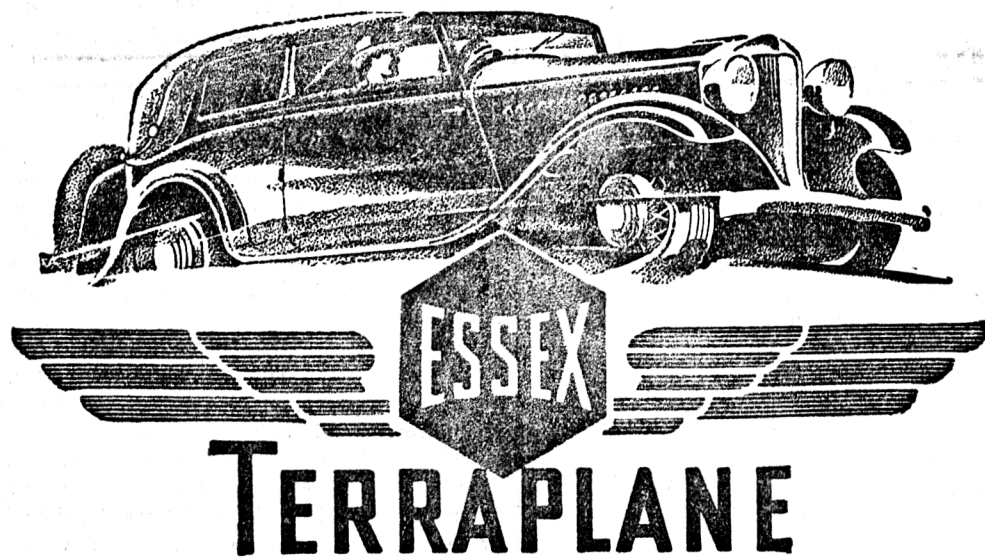
bon café-restaurant, facilité de paiement, avec salle de société. 58143
Ecrire : Case 30, Plainpalais, Genève.

On demande un

A vendre JEUNE HOMME

ou à louer, petite maison, Schoenberg, 44. Très bien située. 40388
S'adresser de préférence le matin.

de 16 à 18 ans, sachant traire. Entrée tout de suite. 11714
Etienne REYMOND, Brassus, Vallée de Joux.



C'est seulement la conception fondamentalement nouvelle de construction automobile qui permet d'atteindre les

hautes performances

suscitant l'étonnement général à l'égard de la Terraplane. Aucune autre voiture n'est aussi avantageuse comme prix d'achat, taxes et frais d'entretien ! 6 cylindres, 13/60 ou 16/70 CV au choix. 10 modèles de carrosseries de

frs. 5900 à frs. 7100

Cabriolets suisses de tout premier ordre, 5 places, depuis frs. 8600. — Sur demande conditions avantageuses de paiement différé en 6 jusqu'à 18 mois sans autre formalité ni engagement quant aux assurances.

GARAGE DE PÉROLLES

L. BAUDÈRE

TÉLÉPHONE 8.88

FRIBOURG

C. SCHLOTTERBECK AUTOMOBILES S.A. • BALE-ZURICH

PRADLA

Comment former des hommes

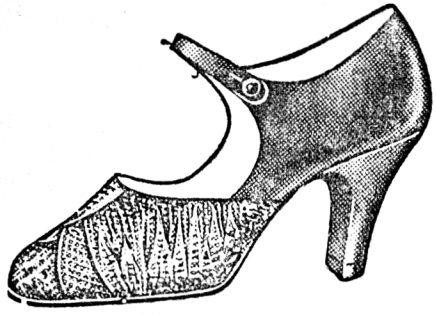
Prix : Fr. 2.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
130, place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38

Coiffeurs et coiffeuses

de la ville de Fribourg

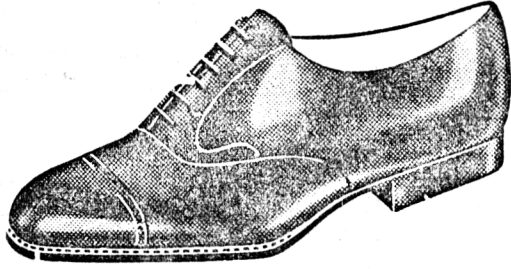
LUNDI DE PÂQUES, les salons de coiffure seront fermés A PARTIR DE MIDI. 11741



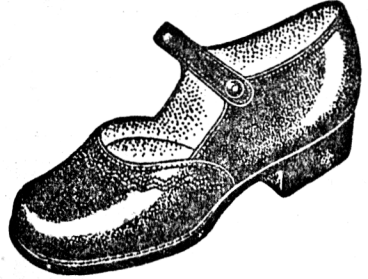
Pour Pâques, une paire de chaussures neuves !

CHEZ KURTH

(N° 95) **POUR MADAME,**
 Jolie chaussure bride, en brun ou noir Fr. 8.80
 Jolie chaussure bride, grand choix » 9.80
 Jolie chaussure bride, verni lézard » 12.80
 Jolie chaussure bride, lézard » 16.80
 Pumps, tout genre
 Richelieu, Charleston, Fantaisie



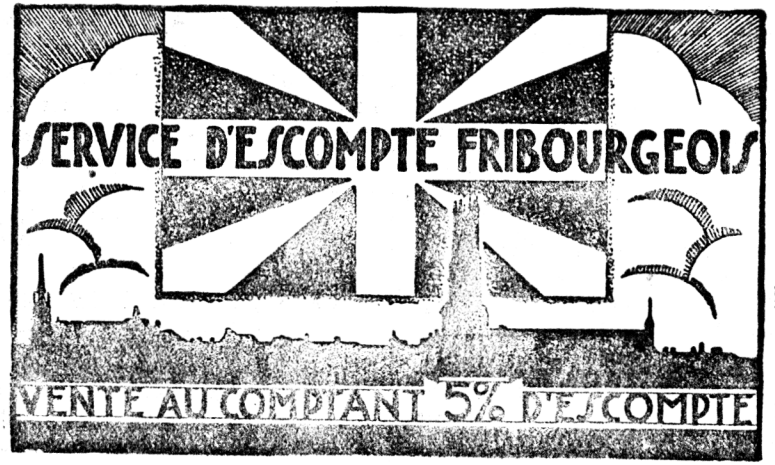
CHEZ KURTH
 (N° 96) **POUR MONSIEUR,**
 Richelieu noir ou brun Fr. 9.80
 Richelieu vernis Fr. 15.80 » 12.80
 Richelieu vernis, avec peau mat » 15.80
 Richelieu cousu, trépointe, noir » 14.80
 Richelieu cousu, trépointe, brun » 15.80



Pour la jeunesse

Souliers bride, noir, brun, vernis
 RICHELIEU noir, brun, vernis
 Nos 18-21 22-26 27-29 30-35
 Fr. 5.90 6.90 7.80 8.80

KURTH
 FRIBOURG



Pour les fêtes de Pâques

vous trouverez les marchandises de votre goût dans les magasins qui délivrent les timbres 5% du

Service d'escompte fribourgeois

BISCUITS et CHOCOLATS fins
LIQUEURS DE MARQUE

sont pour

Pâques

des cadeaux très agréables

SUPERBE CHOIX

G. Eigenmann & Cie

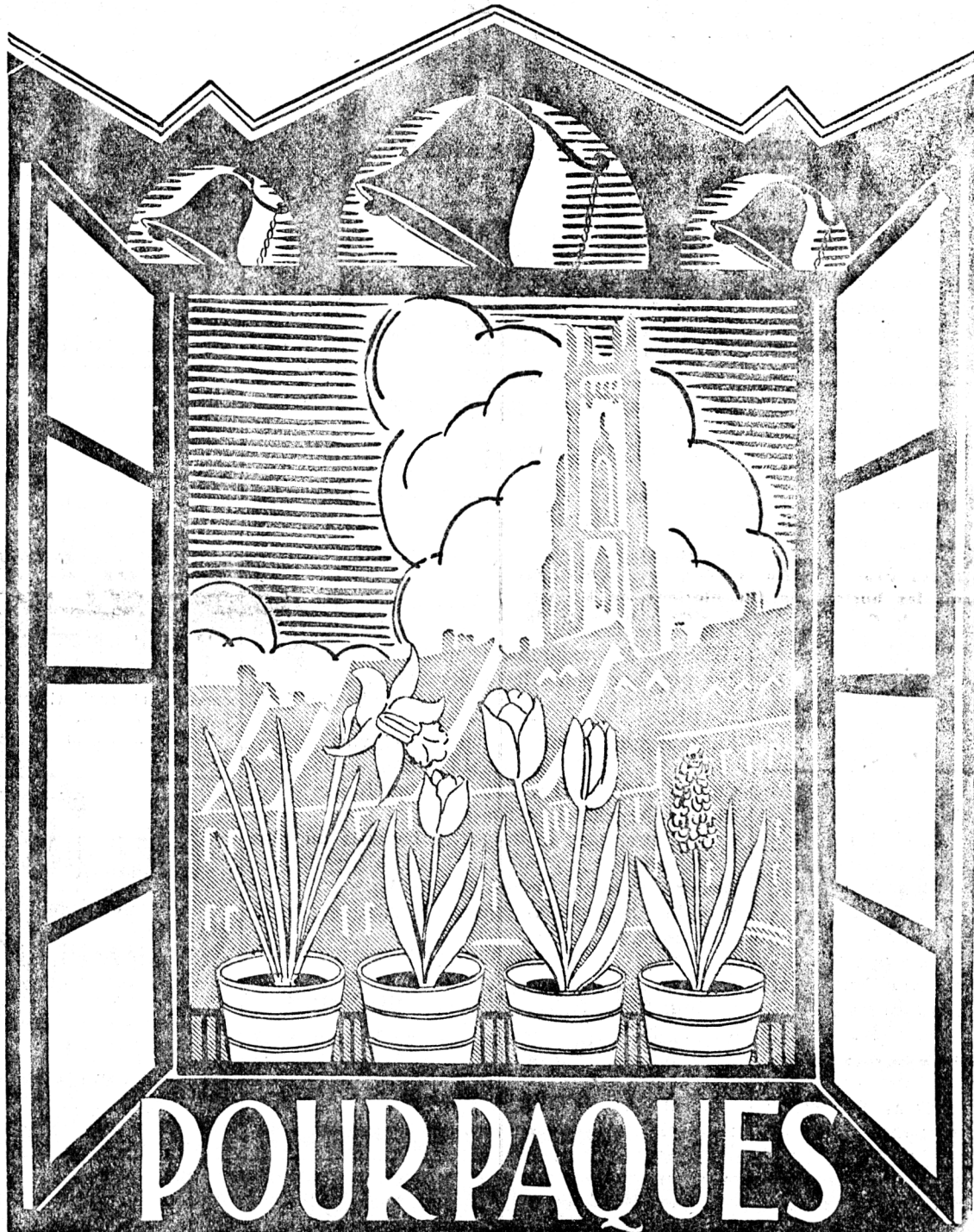
Fribourg

Place du Tilleul

Tél. N° 23

- | | | |
|-------------|------|-----------|
| Bénédictine | Bols | Cointreau |
| Cognac | | Kirsch |
| Malaga | Rhum | |
| Vermouth | | |

TIMBRES D'ESCOMPTE 5%



Pour Pâques

assortissez

VOTRE CHAPEAU
 VOTRE CHEMISE
 VOTRE CRAVATE

à votre nouveau complet

Grand CHOIX

pour tous les goûts
 et toutes les bourses
 chez

Sauser - Reichlen

RUE DE ROMONT

Mesdames,
 pour Pâques

vous trouverez à la

BISCUITERIE DES ALPES

Cuchales au beurre
 Biscuits variés dep. 80 ct. la livre
 Spécialité de beignets
 et bricelets à la crème

Prix modérés Se recommande

J. Pittet, Grand'Rue

Demandez les bons-primés

Vous aimez votre famille
 et lui voulez du bien

Vous pensez aussi à
 votre avenir et à la
 sécurité de votre
 vieillesse.

Demandez donc conseils à : **A. Marro,**
 agent général de la **FRIBOURG**

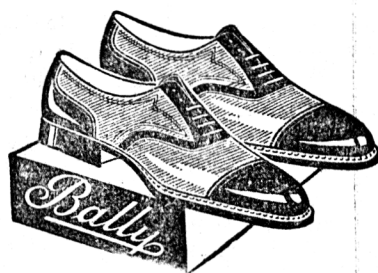
GENEVOISE

Compagnie d'assurances sur la vie
 Fondée en 1872

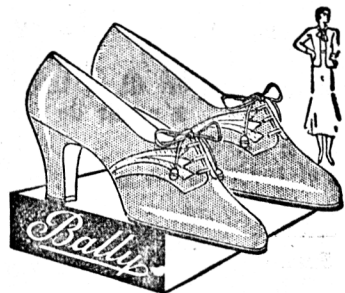
Vous effectuerez le plus sûr
 le meilleur des placements

DOSSENBACH
 AUX ARCADES

vous offre :



le choix des
 1^{res} marques
 aux nouveaux prix
 de séries de



Fr. 22.50 21.50
 » 19.80 18.80
 » 15.80 13.80

Nouveaux arrivages — Nouveaux articles
 Nouveaux prix
 VOYEZ NOS NOUVELLE VITRINES



Société suisse d'assurances

Accidents
 Responsabilité civile
 Agricoles - Vols
 Autos - Dégâts d'eau

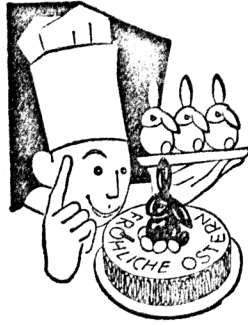
A. MARRO, agent général, 17, rue de Romont,
 FRIBOURG
 Téléphone 1085

J. KAUFMANN, inspecteur, Fribourg
A. BLAIN » Balle

Importante maison d'édition de journaux illustrés avec assurance, à Zurich, demande, pour cantons Neuchâtel, Fribourg et Valais

Représentants actifs,

capables et sérieux. Possibilité de gain élevé. Fixe et abonnement général C. F. F. assurés en cas de succès. Faire offres sous chiffres S 6866 Z, à Publicitas, Zurich.



**Œufs nougat
Œufs chocolat garnis**

Vous voulez, Madame, la qualité à prix raisonnable! 8-7

Venez à la Confiterie de Saint-Nicolas, Ch. Leimgruber-Sommer, rue des Epouses. Tél 456. Expéditions soignées.

Vente de bétail

Mardi, 18 avril 1933, dès 13 heures, devant le domicile de PERRIN FRANÇOIS, à Semsales, l'office des faillites de la Veveyse vendra, en mises publiques, à tout prix, 7 vaches portantes ou fraîches vélées, 4 génisses et 3 veaux.

Bétail de montagne, pie-rouge, faisant partie du syndicat. Paiement comptant. 11743 L'Office.

Demandez partout le bon cigare

BERRA

à 50 cent. les 10 bouts

Seul fournisseur : E. Andres, cigares en gros, Fribourg

SOUMISSION

La direction de la Compagnie d'Assurance « La Bâloise-Vie » met en soumission les travaux de dallages et revêtements de parois, soubassements en St-Triphon, serrurerie, menuiserie extérieure (1 lot, menuiserie intérieure (5 lots), glaces pour devantures, stores à rouleaux en bois et en toile, asphalage, Jurasit, parquets, linoléums et caoutchouc, gypserie et peinture (6 lots), pour sa nouvelle construction, place de la Gare, à Fribourg.

Prendre connaissance des plans et conditions, au bureau du soussigné, à Morat, le matin. 101 Les offres, sous pli fermé et portant une mention y relative, seront à remettre à M. Max Doussé, agent général de « La Bâloise-Vie », à Fribourg, avant jeudi, 20 avril 1933, à midi. Morat, le 8 avril 1933. Hugo Petitpierre, arch. S. I. A.

Perdu

mercredi après midi, 12 avril, depuis l'auberge du Mouton, à Belfaux, jusqu'à Misery, un portemonnaie contenant une certaine somme. S'adresser sous chiffres P 11742 F, à Publicitas, Fribourg. Récompense.

A louer

à partir du 25 juillet prochain, à l'immeuble N° 20, à Pérolles, un appartement au 1er étage, côté du boulevard, comprenant 4 chambres avec dépendances, installations modernes et chauffage. S'adresser à M. Cyprien Schorro, concierge, Pérolles, 24, ou à la propriétaire : Tuilerie de Guin. 11738

jeune fille

sérieuse, pour aider au ménage et servir au café. S'adresser sous chiffres P 40405 F, à Publicitas, Fribourg.

Un 2me VACHER

fort traqueur est demandé chez Gilgen, au Bueley, pr. Lussy-s.-Morges (Vd). Tél. 72.544. Entrée à convenir. 16881

Représentant en vins

est demandé pour la région du Muret et la Haute-Gruyère. Entrée immédiate. Ecrire sous chiffres S 16873 L, à Publicitas, Lausanne.

A LOUER

au Schönberg, appartement 3 chambres, pour le 25 juillet, balcon, dépendances. 11624 S'adresser à Mme Longchamp, Schönberg, 36, Fribourg.

Au cours de l'activité professionnelle ou sportive, personne n'est entièrement à l'abri d'une brusque dépression physique passagère. Pour ne pas être à la merci d'un accident pareil, vous aurez soin d'avoir toujours sur vous des tablettes **NEURO-KOLA** à Fr. 1.50 le tube absolument inoffensives et qui stimulent immédiatement le corps et l'esprit. 810 X En vente dans les Pharmacies. Laboratoire SAUTER S. A., Genève.

ON DEMANDE ouvrier-boulangier

de confiance, sachant travailler seul. S'adresser sous chiffres P 40406 F, à Publicitas, Fribourg.

ABEILLES

A vendre quelques bonnes colonies d'abeilles, sur cadre Dadant B.; un groupe de 5 ruches Burkli-Jeiker, éventuellement avec 4 colonies. 7222 B Jos. JAQUET, fabricant de ruches, VILLARVO-LARD.

Voilà qui est bon marché

**APPAREIL-
PHOTOGRAPHIQUE**

de bonne présentation format 6 x 9
Grandeur de l'appareil 12 x 11 cm.

490

Film 6 x 9 pour 6 photos

.85

VENTE au rez-de-chaussée

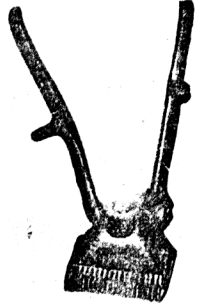
KNOPF

UN BON

VACHER

est demandé, pour 15 vaches. Entrée : 26 avril. Références exigées. S'adresser : H. Annen, Jussy-Genève. 11724

DROGUERIE DU LION-OR
33 RUE DE BOURG
Lausanne



TONDEUSES
depuis Fr. 3.50

E. Wassmer S. A.

Exceptionnellement

à l'occasion de Pâques

Les délicieux ananas Libbys, la boîte de 1 kg., 12 tranches Fr. 1.90
Asperges Libbys extra, la boîte de 1 kg. Fr. 1.95
Très bons biscuits mélange, le 1/2 kg. 0.75
Mélange « Incomparable » supérieur, 1/2 kg. 0.95
Les exquis gaufrettes « Record », le 1/2 kg 1.15

Enorme assortiment en liqueurs et vins **ASTI SPUMANTE**
Chianti véritable Fr. 1.90 le grand fiasco
Vin de Neuchâtel, extra
Grands arrivages d'oranges et bananes au plus bas prix.
Oranges Paterno, depuis 0.60 le kg.
Superbes asperges fraîches, Fr. 2.30 le paquet de 1 kg.

ANANAS FRAIS

GALMÈS frères, primeurs

Avenue de la Gare, 5 Rue de Lausanne, 57
Téléphone 901 Téléphone 903
Service à domicile

BONNE

TOUT FAIRE

capable et sachant bien faire la cuisine. S'adr. à Denis Besse, Leysin. 11715

**Grand choix
Plaques
de
St-Christophe**

pour automobiles, motocyclettes et bicyclettes

Librairies Saint-Paul

130, Place Saint-Nicolas, et Pérolles, 38, Fribourg

Appartement

très ensoleillé

de 4 belles chambres, cuisine, salle de bain installée, dépendances et jardin, confort, belle vue sur les alpes, prix avantageux. Eventuellement autogarage à proximité immédiate.

S'adresser à M. E. Lateltin, route de Villars, 5. 10951

SIVIRIEZ

Théâtre de la Passion

Mystère en 25 tableaux, 350 acteurs.

Chants et chœurs de Bach, Haydn, Gounod, Mendelssohn, Mchul.

Première partie, de 11 h. à 13 h.
Deuxième partie, de 13 h. à 16 h. 15.

Lundis : 17 avril et 29 mai.
Dimanches : 23, 30 avril, 14, 21, 28 mai.

1300 places assises.

Prix des places : 8 fr., 6 fr., 5 fr., 4 fr., 3 fr., 2 fr. Prix réduits pour écoles. Prix du guide : chants, prologue, récit du coryphée : 50 cent. Ceux qui ont avec eux le repas de midi, peuvent le prendre dans le local des représentations. 11713

On trouvera dans les restaurants : diners à 2 fr. S'inscrire à l'avance au bureau des représentations. Adresse : Théâtre de la Passion, Siviriez. Téléphone 11.

Avantageux

- HUILE ARACHIDE, le litre 0.95
- CACAO SUCRE, la livre 0.60
- ABRICOTS SECS, la livre 0.60
- HARICOTS BLANCS, le kg. 0.35
- CONFITURE 4 fruits, le kg. 0.60
- ALLUMETTES, 4 paquets 0.90
- BISCUITS beau mélange, la livre 0.95

Epicerie E. BARRAS

négoceant
Rue de Lausanne, Fribourg

AU MAGASIN MODERNE

Pérolles, 22

MADAME E. REEB-CHATTON

Mesdames,

Je viens de recevoir de ravissants pullovers, modèles haute couture, très chics et très seyants, superbes coloris, élégance raffinée, à partir de **Fr. 7.90 à Fr. 17.50**

Combinaisons soie charmeuse indémaillable, coupe moderne, très belle qualité, très souple, avec dentelle ou incrustation.

Une jolie nouveauté : bas fil et soie mat, exécution irréprochable, très élégants et très solides, coloris mode, réclame, la paire **Fr. 3.95**

Bas soie Bemberg mat avec baguette, article chic, recommandé, réclame, la paire **Fr. 3.95**

BAS SOIE MAT, très beaux coloris, la paire **Fr. 2.60**

BAS SOIE LAVABLES, très beaux coloris, la paire **» 1.95**

BAS FIL ET SOIE, très beaux, très solides, la paire **» 2.40 1.75**

BAS FIL ET SOIE, qualité exceptionnelle, réclame **» 3.95**

Pour messieurs, joli choix de chaussettes fantaisie, en fil et fil et soie, à partir de **Fr. 1.75**

CRAVATES A NOUER, superbe assortiment, à partir de **Fr. 0.75**

SUPPORTS DE CHAUSSETTES, bretelles, et toujours un grand choix de mouchoirs en tous genres.

Se recommande :

Mme E. REEB-CHATTON

Pérolles, 22, au Magasin Moderne SERVICE D'ESCOMPTE 5 %

On demande pour tout de suite ou pour date à convenir, un jeune **garçon** robuste, libéré des écoles, désirant apprendre l'allemand, pour aider aux travaux agricoles

Demandeur l'adresse sous No 106, au bureau d'annonces des « Freiburger Nachrichten », Place du Tilleul, Fribourg. 76-70

Notre vélo national COSMOS
a baissé ses prix.
Demandez catalogue chez

A. Herren
Gd'Fontaine, 2, Fribourg
Tél. 1079.
Vélos anglais, grand luxe 3 vitesses Fr. 190.—
Vélos militaires depuis Fr. 120.—
Réparations et transformations, Accessoires pour vélos : 75-3
Pneus depuis Fr. 2.50
Chambre dep Fr. 1.50

A LOUER
pour le 25 juillet, à la rue de Lausanne 51, appartement de 5 pièces, avec confort, soleil.
Pour tous renseignements, s'adr. MM. Perlin et Weck, rue de Romont, 18. 11109

A LOUER
pour le 25 juillet courant, dans villa très ensoleillée, au Gambach, un joli LOGEMENT de 5 pièces avec confort moderne. Prix modérés. S'adr. sous P 10264 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER
bel APPARTEMENT de 4 pièces, véranda, jard. Bien situé 11663
S'adresser par écrit au bureau de l'Indépendant, 5, rue du Temple.

Police privée
enquêtes, recherches, filatures, toutes missions, Suisse et étranger. 232-1
Par correspondance et sur rendez-vous.
Rue de Romont, 39. FRIBOURG.

PERLUM DE LUXE la bonne encaustique au **CINÉ GRATUIT.**

en vente chez MM.

S Bærswyl et Cie, Bouchers, 92
A. Baur, Pérolles, 59
A Bersier, Neuveville, 89
Bregger, Zwimpfer et Cie, Pont Muré
G. Eigenmann et Cie, Pont Muré
E. Jordan, Neuveville, 114
Kolly, rue de l'Industrie
Veuve J. Kreide Gasser, Pérolles, 28
Mlle I. Wäber, Gribbet.

Mme Brunisholz, Vignettaz, 23a
Lipp et Cie, avenue de la Gare
Marro-v Kempen, Carrière, 4
M. Mayer, Bazar Central, r. de Lausanne
G. Miserez, route de Bertigny, 3
L. Piller, Daillettes
E. Schifferdecker, rue d'Or, 97
A. Suchet, rue de la Banque, 13
E. Wassmer, S. A., rue de Lausanne, 80

si tendre, et cependant pas cher!

Celui-ci, mes amis, c'est le petit pois Rocco fondant

Conserves Rocco - la marque de qualité - à prix réduit!

REPRESENTATION TECHNIQUE

(Appareil électrique de détartrage des eaux. (nouveau éprouvée) et brûleur au mazout) à remettre pour le canton de Fribourg. Affaire intéressante pour commerçant actif ayant des notions techniques et de nombreuses relations.

Offres sous chiffres P 1266-1 L, à Publicitas, Lausanne.

Tresses de Pâques

On vendra samedi, le 15 avril, devant le poste de gendarmerie, des véritables tresses de campagne au pur beurre (extra bonnes). 40102

Pour votre LITERIE

adressez-vous à la maison de confiance chez Fr. Bopp, ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Tél. 7.63. 2-10

La Révocation de l'édit de Nantes
Prix : Fr. 1.75

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
130, place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38

Pour la fête de Pâques

vous trouverez chez **CHARLES COMTE** CHEMISIER SPECIALISTE

un choix merveilleux en chemises couleurs avec deux cols, chemises-blouses, caleçons assortis, chemises sport, etc.

LES CRAVATES LES PLUS NOUVELLES, Faux-cols, dernières formes. Mouchoirs et pochettes, ceintures et bretelles.

GRANDE BAISSÉ sur les gants peau et sur les chaussettes laine et fil d'Ecosse.

Au comptant, escompte 5% ou timbres escompte

Grand choix de tissus pour la confection de chemises sur mesures. teintes garanties.

Mélange 24 le meilleur des **TABACS** à 40 Cts. HENRY WEBER, ZÜRICH

LOCATION de **Machines à écrire** Papeterie **J. LABASTROU** 54, rue de Lausanne FRIBOURG

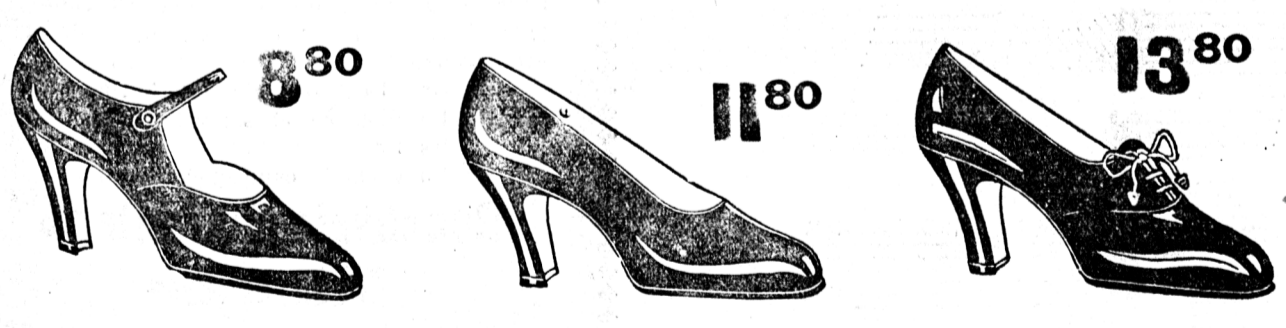
Pour Pâques
N'oubliez pas qu'un **ŒUF** en nougat ou en chocolat garni d'exquis chocolats fins, tels que vous les trouvez seulement chez 201-3 **E. LEIMGRUBER** Place de la Gare, 35. Tél. 183 sera un cadeau apprécié par tous. Expédition soignée.



Souliers à brides pour dames bruns et noirs à
Fr. 8.80 9.80 10.80 12.80
14.80 16.80 18.80 20.80

Chaussures Vonlanthen
Place du Tilleul FRIBOURG

Pour une belle chaussure



DUPARQUIER
CHAUSSURES EXPEDITIONS
Rue de Romont 22
TELEPHONE : 12.82
FRIBOURG



Où achetez-vous vos graines de légumes, de fleurs, et les graines fourragères ?
Dans une maison de confiance soumise au contrôle fédéral des semences. Catalogue franco s. demande

Ernest J. Vatter
COMMERCE de graines
Se recommande. Fribourg, Pont suspendu, 79.

Les produits Revo
de la **Savonnerie STEFA S. A. Estavayer**
sont excellents pour tous les usages.

Pour grandes lessives, Pour lainages, Pour toilette et ménage, Pour ateliers, Pour voyages, Revoline blanche B, Revoline blanche A, Revoline rose, Revosa, savon sablé mou, Revoflor en tube.

Soutenez l'industrie, de chez nous.



Volaille extra fraîche

Samedi matin et dès vendredi après-midi

GRANDE VENTE, VOYEZ MES PRIX !!!

la livre		la livre	
POULETS du Jura	1.80	POULETS de BRESSE	3.—
POULETS de Bruxelles	2.—	LAPINS frais vidés	1.60
POULETS du pays extra	2.—	LIEVRES d'ALSACE	1.25
DINDES de BRESSE	1.80	VIANDE de chevreuil	1.80
OIES de BRESSE blanches	1.60	SAUMON frais	2.20
GANNETONS de Bresse	1.80	PIGEONS gros la pièce	2.40

FRUITES vivantes, ESCARGOTS préparés, Cuisses de grenouilles.
Samedi matin, banc place de l'Hôtel de Ville

Au Faisan Doré, Comestibles,

15, rue du Tir, 15

Service à domicile Expédition 9.37

Pour les fêtes de Pâques

LA CONFISERIE

T. BULLIARD

vous offre ses dernières créations et spécialités en
ŒUFS NOUGAT, CHOCOLAT ET SES RENOMMÉS FONDANTS
Fabrication de la maison
SPÉCIALITÉS SUR COMMANDE — VOYEZ NOS ÉTALAGES

VIANDES DE PREMIER CHOIX

Bœuf — Veau — Porc — Mouton

Salé de campagne
Spécialités de charcuterie fine

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

H. Grunser

Rue de Romont, 9 Tél. 1025 Service à domicile

A LA LAITERIE ZBINDEN

avenue des Alpes, 4

vous trouverez pour vos desserts :
une excellente crème et tous les fromages les plus fins.

PRIX SANS CONCURRENCE

Timbres d'escompte

Téléphone 13.60

Choisissez l'Œuf de Pâques

en nougat ou en chocolat garni de
bonbons fins de notre fabrication

SUPERBE ASSORTIMENT de DESSERTS de PÂQUES sur COMMANDE

Confiserie du Théâtre

A. GAILLARD

Avenue de Pérolles, 20

Tél. 1055

SALONS DE THÉ

POUR PÂQUES : VIANDES DE PREMIER CHOIX

Bœuf — Veau — Porc — Mouton

Palettes, rippli et saucissons.

Spécialités : charcuterie fine, jambon.

Schubling de Saint-Gall — Boules de Bâle — Saucisson bernois —

Saucisses à rôtir, de veau et de porc.

Tous les jours charcuterie fraîche

Service à domicile

Se recommande :

Charcuterie **JULES ROHRBACH** Boucherie

Succ. de Sieglé

Téléphone 3.14

FÊTE DU PRINTEMPS

dans la grande salle décorée des

CHARMETTES

ORCHESTRE DE PREMIER CHOIX

Lundi de Pâques, dès 3 heures

Après-midi : entrée libre

ruban 1 fr.

Soir : entrée 1 fr. 10

ruban 2 fr.

Dimanche de Pâques, l'après-midi

CONCERT AU JARDIN

JEU DE QUILLES REMIS A NEUF

Invitation cordiale : B. Hofmann.



Superbe assortiment en
œufs nougat et chocolat

fabrication de la maison

Desserts de Pâques sur commande

Grand choix d'entremets

Se recommande :

Confiserie Tschäppät

Avenue de Pérolles, 4 Tél. 3.09

Un oubli regrettable!!!

Lorsqu'on omet au menu de

Pâques

l'une ou l'autre délicatesse de la

LAITERIE BULLIARD

Rue de Romont, 37 Tél. 4.24

Crème à battre — Fromages de dessert — Charcuterie fine

GRAND CAFÉ de la PAIX

RUE DE ROMONT

Fribourg

Menus spéciaux
pour les fêtes de Pâques

Spécialités

Consommations de choix

Grande salle au 1^{er} étage

P. Thorin

Vaney frères

31, rue de Lausanne

Téléph. 5.62

Service rapide
et consciencieux

**Primeurs
Conserves
Liqueurs**

Profitez d'acheter de la viande 1^{er} choix, de
bœuf, veau, porc et de l'agneau, à des prix
avantageux.

Grand choix en charcuterie fine

Le mélange et salami, 45 ct.

les 100 gr.

Fumé de la campagne.

**Boucherie-charcuterie
Münger**

NEUEVILLE, 81

Tél. 9.51

VITALIN

le pain vivant
complète le menu le plus fin



le pain vivant
ouvre votre appétit

VITALIN